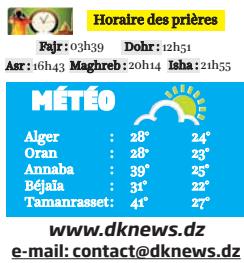


**ANNONCE**

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
 Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: [www.dknews.dz](http://www.dknews.dz) / e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)  
 Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

# DK NEWS

**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**
**Mercredi 2 juillet 2025 / 6 moharem 1447 - N° 3860 - 13<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€**


ALGÉRIE - ESPAGNE

**Le Premier ministre rencontre à Séville le président du gouvernement espagnol**

P.24

ALGÉRIE - MAURITANIE

**Le Président-directeur général de Sonatrach reçu par le Premier ministre mauritanien**

P.24

AFFAIRES RELIGIEUSES

**organisation de la 2<sup>e</sup> rencontre de formation au profit des étudiants africains en Algérie**

P.24

**4<sup>E</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT**

## Tebboune met en avant les efforts de l'Algérie en faveur du développement sur le continent africain

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dans une allocution, hier à la 4<sup>e</sup> Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), que l'Algérie avait fait du développement durable et de la solidarité internationale des piliers essentiels de sa politique extérieure, à travers sa contribution permanente aux efforts de développement sur le continent africain dans le cadre de divers mécanismes de coopération bilatérale et multilatérale, ainsi que par son plein engagement dans la concrétisation de l'intégration continentale via plusieurs projets.


**BOURSE D'ALGER**

**Introduction des obligations de l'ALC d'un montant de 3 milliards DA**

P.6

**LOGEMENT**

**Le ministre de l'Habitat donne depuis Djelfa le coup d'envoi de la distribution de plus de 192.000 logements à travers le pays**

P.4

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**Baddari procède au lancement du cadre algérien des qualifications**

P.4

**SANTÉ**

**LUPUS**  
**Ce qui se cache derrière cette maladie auto-immune**

P.p 12-13

**F T B A L L**

**LIGUE 1 MOBILIS 2025-2026**  
**Ouverture du mercato estival**



P.21

**CASBAH D'ALGER**

**M. Ballalou préside le lancement des travaux de restauration du "Palais El Menzah"**

P.16

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**

**Arrestation de deux femmes pour sorcellerie et charlatanisme à Zeralda (Sûreté de wilaya)**

P.2

## FÊTE DE L'INDÉPENDANCE La journée du samedi chômée et payée



A l'occasion de la fête de l'indépendance, la journée du samedi 5 juillet 2025, sera chômée et payée, indique, mardi, un communiqué conjoint de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

"A l'occasion de la fête de l'indépendance et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du samedi 05 juillet 2025 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", souligne la même source.

Toutefois, "les institutions, administrations publiques, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", précise le communiqué.

## JOURNÉE D'ACHOURA Dimanche prochain chômé et payé

La journée du dimanche 10 Moharam 1447 de l'Hégire, correspondant au 6 juillet 2025, sera chômée et payée, indique mardi, un communiqué conjoint de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

"A l'occasion de la Journée d'achoura et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du dimanche 10 Moharam 1447 de l'Hégire, correspondant au 06 juillet 2025, est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise le communiqué.

Toutefois, "les institutions, administrations publiques, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", souligne la même source.

## ORAN Lancement d'une caravane de sensibilisation sur le danger des drogues

Une caravane de sensibilisation sur le danger de la consommation de drogues en milieu professionnel a été lancée, mardi à Oran, à l'initiative du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ).

À l'occasion, le wali d'Oran, Samir Chibani, qui a supervisé le lancement de la première étape de cette caravane depuis l'établissement hospitalier universitaire "1er Novembre 1954" d'Oran, a souligné l'importance de la sensibilisation et de la prévention face à ce fléau.

Le coordinateur de la commission sociale, solidarité et prévention des fléaux sociaux auprès du Conseil supérieur de la jeunesse, Oussama Aber, a indiqué à l'APS, en marge de la cérémonie de lancement, qu'"environ 400 volontaires ont rejoint cette caravane, qui parcourt des établissements de santé et des entreprises économiques, afin de sensibiliser aux dangers de tomber dans le piège de la consommation de drogue sous toutes ses formes".

## ACCIDENTS DE LA ROUTE 37 morts et 1915 blessés en une semaine (Protection civile)



Trente-sept (37) personnes sont décédées et 1915 autres ont été blessées suite à 1616 accidents de la circulation survenus entre les 22 et 28 juin dernier dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mostaganem avec 5 morts sur les lieux d'accident et 59 autres blessés suite à 57 accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, 19 personnes sont décédées par noyade, soit 15 au niveau des plages et 4 dans les réserves d'eau, note le bilan de la Protection civile, relevant que 3018 personnes ont été sauvées d'une mort certaine, 1215 personnes ont été traitées sur place et 273 évacuées vers les structures sanitaires locales. Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont effectué 3836 interventions pour procéder à l'extinction de 2733 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (293 incendies), Constantine (212 incendies) et Annaba (150 incendies).

Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, la Protection civile a procédé à extinction d'un total de 284 incendies à travers plusieurs wilayas.

## EL TARF Ouverture de nouvelles lignes de transport par bus vers les plages d'El Kala

L'entreprise publique de transport urbain et suburbain de la wilaya d'El Tarf a ouvert mardi dans le cadre du plan bleu de nouvelles lignes de transport urbain par bus vers les plages de la ville d'El Kala pour assurer un déplacement facile et sécurisé des estivants, a indiqué son directeur, Fateh Haddad.

L'opération qui permettra la desserte des plages de la daïra d'El Kala durant toute la période estivale 2025 en coordination avec la direction de transport vise à améliorer les services de transport, selon le même responsable qui a précisé que ces lignes incluent le transport de voyageurs à des prix abordables de la gare routière d'El Kala vers les plages de la Vieille Calle, La montagne 1 et 2, Aouinet, Messida, Sables d'or, Cap Rosa, Boutheldja et El Tarf.

## SIDI BEL-ABBES Installation de la brigade régionale de lutte contre les feux de forêts (Protection civile)

La brigade régionale de lutte contre les feux de forêts a été installée, mardi à Sidi Bel-Abbes, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de la Direction générale de la Protection civile pour faire face aux incendies de forêts, durant la saison estivale 2025, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de ce corps.

Selon la cellule de communication et d'information, l'installation de cette brigade régionale, supervisée par le directeur de wilaya de la Protection civile, Abdelfattah Guessoum, au niveau de l'unité principale, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les capacités opérationnelles d'intervention rapide et efficace face à toute urgence liée aux incendies de forêts dans la région ouest du pays.

Cette brigade régionale couvre les wilayas de Sidi Bel-Abbes, Mascara, Saïda, Aïn Temouchent, Tlemcen, Oran et El Bayadh, selon la même source.

Elle est dotée de neuf camions d'intervention de différentes tailles et d'un effectif de 35 agents de divers grades.

Cette brigade sera basée de manière permanente au siège de l'unité principale de la Protection civile à Sidi Bel-Abbes pendant toute la saison estivale, a-t-on indiqué.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Arrestation de deux femmes pour sorcellerie et charlatanisme à Zeralda (Sûreté de wilaya)



Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la brigade de la police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Zeralda ont procédé, la semaine écoulée, à l'arrestation de deux femmes qui pratiquaient la sorcellerie et le charlatanisme au niveau des quartiers de Zeralda, a indiqué, mardi, un communiqué des mêmes services de sécurité.

L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles "une femme s'adonnait, en compagnie de sa fille, à la pratique de la sorcellerie et du charlatanisme".

Les investigations engagées sont soldées par "l'arrestation des deux mises en causes en flagrant délit, ainsi que la saisie du matériel et des talismans utilisés dans la sorcellerie", précise le communiqué. "Les mises en cause ont été présentées devant le parquet territorialement compétent", a conclu le communiqué.

## CONSTANTINE Grand intérêt des fidèles à la campagne de sensibilisation sur les risques liés à la saison estivale

La campagne de sensibilisation et de prévention des risques liés à la saison estivale, organisée à travers les mosquées de la wilaya de Constantine, a enregistré un grand intérêt des fidèles, a-t-on appris mardi auprès d'un cadre de la direction des affaires religieuses et des wakfs.

Entamée depuis la mi-juin dernier, l'opération vise à mettre en garde les citoyens contre tout danger pouvant survenir lors la saison estivale, à l'exemple des noyades (en mer ou dans les plans d'eau), les incendies de forêts, les accidents de la circulation ou encore les intoxications alimentaires, a précisé à l'APS le chef du service de vulgarisation et des wakfs au sein de cette direction, Lakhdar Boulaalib.

Des séances et conseils d'orientation, ont ciblé jusqu'à présent les fidèles à travers 13 mosquées des communes de Constantine, d'El Khroub, d'Aïn Smara, de Messaoud Boudjeriou, d'Ibn Ziad de Benbadis, de Hammam Bouziane en plus de la circonscription administrative Ali Mendjeli.

## SIDI BEL-ABBES Mise en service de 14 piscines

Quatorze (14) piscines semi-olympiques et de proximité, nouvellement réalisées ou réhabilitées, ont été mises en service dans le cadre de la saison estivale 2025, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

La cellule de communication et d'information a indiqué qu'un programme a été établi pour la mise en service de ces infrastructures récréatives et sportives, sous le slogan "La natation pour tous".

La même source a ajouté qu'en début de semaine, deux piscines semi-olympiques ont été inaugurées au chef-lieu de la wilaya, la première au quartier Bouazza El Gharbi et la seconde relevant du complexe sportif du 24 février, toutes deux nouvellement réalisées.

## 4<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT Allocation du président de la République

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, une allocution aux participants à la 4<sup>e</sup> Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), qui se tient à Séville, prononcée en son nom par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, lors de la séance plénière.

**"Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux, Monsieur le président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, M. Pedro Sanchez, Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Antonio Guterres, Monsieur le président de l'Assemblée générale des Nations Unies, M. Philemon Yang, Excellences, Mesdames et Messieurs, Cette quatrième Conférence internationale sur le financement du développement se tient dans une conjoncture internationale où le fossé de développement entre les pays se creuse, le fardeau de la dette s'alourdit, sans parler de l'impact des retombées du changement climatique sur les économies de plusieurs pays et de l'aggravation des conflits et des guerres, y compris ce qui se passe au Moyen-Orient, en particulier en Palestine occupée et à Gaza meurtrie, en proie à un génocide contre le peuple palestinien frère qui lutte pour le recouvrement de ses droits légitimes et l'établissement de son Etat indépendant avec El Qods pour capitale."**

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, Dans ce contexte politique et économique complexe et erratique, nous aspirons à ce que cette conférence soit un tournant décisif pour le renouvellement de notre engagement commun à passer à une nouvelle étape d'action collective efficace à travers la formulation de conclusions audacieuses et opérationnelles pour une refonte du système financier international, qui n'est plus adapté aux mutations majeures que connaît le monde aujourd'hui et ne peut plus répondre aux exigences du développement durable.

Un système qui consacre des dysfonctionnements结构s qui accentuent la marginalisation des pays en développement et compromettent leurs chances d'atteindre les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

Cette ambition légitime trouve sa justification dans l'injustice subie par le continent africain, encore accablé par des défis arduis en raison de la rareté des sources de financement du développement et de l'alourdissement du fardeau de la dette, notamment en raison des coûts du service de la dette et de ses intérêts qui sont cinq (5) fois supérieurs aux montants obtenus auprès des banques multilatérales de développement, ce qui compromet l'efficacité de ses efforts de développement et l'entraîne dans une spirale marquée par la hausse des coûts de financement, la baisse du capital-investissement et une transformation structurelle limitée, réduisant ainsi sa capacité à garantir la stabilité et à contribuer, à la hauteur requise, à la réalisation du bien-être commun.

La dette extérieure croissante constitue l'un des principaux obstacles qui entrent les pays du continent africain, ce qui rend impératif le lancement d'initiatives mondiales d'urgence pour traiter la problématique de la dette, notamment à travers des mesures décisives, dont l'allègement du fardeau de la dette et son exonération totale pour certains pays.

Nous sommes convaincus que le système multilatéral doit ancrer les principes de justice et d'équité au service des intérêts de tous les Etats membres des Nations Unies, sans exclusive.

C'est pourquoi, nous avons aujourd'hui un besoin impérieux d'une refonte de l'architecture financière mondiale, tout en permettant aux pays en développement de participer à la gouvernance des institutions financières mondiales, afin que



les structures décisionnelles reflètent les réalités d'un monde multipolaire garantissant le financement du développement pour tous les pays. A cet effet, nous soutenons la création d'un cadre de travail onusien visant à remédier aux failles dans la structure de la dette et à proposer des options pratiques et équitables pour traiter la question de la soutenabilité de la dette.

À ce titre, j'appelle, depuis cette tribune, à trouver des solutions d'urgence à la notation financière biaisée, qui coûte cher à plusieurs pays africains, en adoptant des méthodes de notation plus transparentes et plus équitables.

Dans ce contexte, nous nous félicitons de la création d'une agence de notation financière africaine indépendante que nous souhaitons voir activée dans les plus brefs délais.

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, Outre la crise de la dette, l'imposition de cadres réglementaires et de normes rigides aux pays bénéficiaires de l'aide au développement entrave la mise en œuvre de leurs projets prioritaires et limite l'efficacité de la coopération internationale.

Aussi, nous appelons à l'adoption de politiques plus souples et réalistes dans l'orientation de ces aides, fondées sur le partenariat et l'entente mutuelle, au lieu des diktats et des conditions préalables qui ne tiennent pas compte des spécificités nationales et des contextes locaux.

À ce propos, je voudrais réaffirmer l'importance de promouvoir la coopération internationale pour le développement et de renforcer la solidarité entre les peuples, notamment à travers la réactivation du rôle des cadres internationaux pertinents, à l'instar du Forum sur le financement du développement et des disparités entre les pays, pour la création d'un environnement international permettant de prendre en charge les différents défis et crises que connaît notre monde aujourd'hui.

Et je ne manquerai pas de rappeler qu'en dépit de leur importance, les financements privés ne peuvent pas remplacer les aides publiques au développement, notamment dans les pays souffrant d'une vulnérabilité économique ou d'une faiblesse de l'infrastructure. Par conséquent, compter sur le secteur privé pour financer le développement ne sera pas suffisant, à moins qu'il ne soit accompagné d'un engagement international fort en faveur du renforcement des aides publiques au développement et du soutien aux capacités des pays les moins développés et des pays pauvres à construire des économies solides et inclusives, capables de répondre aux aspirations de leurs peuples.

Dans ce cadre, je voudrais, devant votre auguste assemblée, saluer les acquis consacrés, tel l'engagement des pays développés à consacrer 0,7% de leur revenu national brut comme aide au développement au profit des pays en voie de développement.

Il s'agit là d'un indicateur positif porteur d'espoir et de crédibilité en matière de solidarité internationale.

Je voudrais aussi saluer les efforts visant à réduire les activités financières illégales, ainsi que les mesures visant à éliminer les paradis fiscaux et les failles favorisant les flux financiers illégaux. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, L'Algérie a fait du développement durable et de la solidarité internationale des piliers essentiels de sa politique extérieure, à travers sa contribution permanente aux efforts de développement sur le continent africain dans divers cadres de coopération bilatéraux et multilatéraux, ainsi que par son plein engagement dans la concrétisation de l'intégration continentale via plusieurs projets.

De plus, mon pays œuvre actuellement, par le biais de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, à soutenir les infrastructures, la santé, l'éducation, l'énergie et d'autres projets de développement dans plusieurs pays africains, auxquels elle a consacré plus moins d'un (1) milliard de dollars.

En adoptant une politique financière fondée sur la mobilisation de ses ressources propres, mon pays a réussi à s'affranchir totalement du fardeau de la dette extérieure, ce qui lui permet de jouer un rôle actif dans l'aide aux pays qui continuent de crouler sous les dettes accumulées, lesquelles constituent un obstacle aux objectifs de développement durable.

Pour conclure, je voudrais souligner la nécessité de passer de la phase du diagnostic à celle de l'initiative concrète, en trouvant les solutions à même de financer le développement, souhaitant que cette conférence marque le départ d'un processus de développement global répondant à notre conviction que le bien-être commun est désormais une exigence fondamentale et non pas un choix secondaire, dont la réalisation passe impérativement par la réduction du fossé de développement et des disparités entre les pays, pour la création d'un environnement international permettant de prendre en charge les différents défis et crises que connaît notre monde aujourd'hui.

Je vous remercie pour votre aimable attention".

### Tebboune appelle à adopter des politiques plus souples et réalistes pour l'orientation des aides au développement

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé à l'adoption de politiques plus souples et réalistes dans l'orientation des aides au développement, fondées sur le partenariat et l'entente mutuelle, au lieu des diktats et des conditions préalables qui ne tiennent pas compte des spécificités nationales et des contextes locaux, précisant que l'imposition de cadres réglementaires et de normes rigides aux pays bénéficiaires de l'aide au développement entraîne la mise en œuvre de leurs projets prioritaires et limite l'efficacité de la coopération internationale.

Dans une allocution lue en son nom par le

Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, lors de la 4<sup>e</sup> Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), tenue mardi à Séville (Espagne), le président de la République a souligné l'importance de promouvoir la coopération internationale pour le développement et de renforcer la solidarité entre les peuples, notamment à travers la réactivation du rôle des cadres internationaux pertinents, à l'instar du "Forum sur le financement du développement" et le "Forum sur la coopération pour le développement", en tant que mécanismes internationaux inclusifs, contribuant au succès des initiatives

priques en soutien au développement. En dépit de leur importance, poursuit-il, les financements privés ne peuvent pas remplacer les aides publiques au développement, notamment dans les pays souffrant d'une vulnérabilité économique ou d'une faiblesse de l'infrastructure, estimant que "compter sur le secteur privé pour financer le développement ne sera pas suffisant, à moins qu'il ne soit accompagné d'un engagement international fort en faveur du renforcement des aides publiques au développement et du soutien aux capacités des pays les moins développés et des pays pauvres à construire des économies so-

lides et inclusives, capables de répondre aux aspirations de leurs peuples".

Se félicitant des acquis consacrés, tel l'engagement des pays développés à consacrer 0,7% de leur revenu national brut comme aide officielle au développement au profit des pays en voie de développement, le président de la République a estimé qu'il s'agit d'"un indicateur positif porteur d'espoir et de crédibilité en matière de solidarité internationale", suivant à ce propos les efforts visant à réduire les activités financières illégales, ainsi que les mesures visant à éliminer les paradis fiscaux et les failles favorisant les flux financiers illégaux.

### Tebboune met en avant les efforts de l'Algérie en faveur du développement sur le continent africain

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dans une allocution, hier à la 4<sup>e</sup> Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), que l'Algérie avait fait du développement durable et de la solidarité internationale des piliers essentiels de sa politique extérieure, à travers sa contribution permanente aux efforts de développement sur le continent africain dans le cadre de divers mécanismes de coopération bilatérale et multilatérale, ainsi que par son plein engagement dans la concrétisation de l'intégration continentale via plusieurs projets.

Le président de la République a précisé que l'Algérie œuvrait actuellement, par le biais de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité

et le développement, à soutenir les infrastructures, la santé, l'éducation, l'énergie et d'autres projets de développement dans plusieurs pays africains, auxquels elle a consacré pas moins d'un (1) milliard de dollars.

En adoptant une politique financière fondée sur la mobilisation de ses ressources propres, l'Algérie a réussi à s'affranchir totalement du fardeau de la dette extérieure, ce qui lui permet de jouer un rôle actif dans l'aide aux pays qui continuent de crouler sous les dettes accumulées, lesquelles constituent un obstacle aux objectifs de développement durable (ODD), a soutenu le président de la République dans une allocution prononcée, en son nom, par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, lors de cette conférence internationale qui se

tient à Séville (Espagne). Le président de la République a, en outre, relevé la nécessité de passer de la phase du diagnostic à celle de l'initiative concrète, en trouvant les solutions à même de financer le développement, souhaitant que cette conférence marque le départ d'un processus de développement global.

Le bien-être commun est désormais une exigence fondamentale, donc la réalisation passe impérativement par la réduction du fossé de développement et des disparités entre les pays et la création d'un environnement international permettant de prendre en charge les différents défis et crises que connaît le monde aujourd'hui, a ajouté le président de la République.

APS

**LOGEMENT**

## **Le ministre de l'Habitat donne depuis Djelfa le coup d'envoi de la distribution de plus de 192.000 logements à travers le pays**

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a procédé mardi à partir de Djelfa, au lancement d'une vaste opération de distribution de plus de 192.000 unités de logement, toutes formules confondues, à travers l'ensemble des wilayas du pays.

Le ministre a donné le coup d'envoi de la distribution de 192.318 unités de logement de différentes formules à travers tout le territoire national, depuis la grande salle de conférences de l'Université Ziane-Achour de Djelfa, dans le cadre des festivités célébrant le 63e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Il a annoncé, à l'occasion, la pose de la première pierre de réalisation de 162.736 unités de logement dans le cadre du programme 2025, en plus des préparatifs pour le lancement de la construction de 200.000 logements dans le cadre du programme AADL 3, dont toutes les études techniques ont été finalisées.

M. Belaribi a, également, révélé la création de 47 pôles urbains dans 38 wilayas du pays sur une superficie globale de 34.000 hectares.

Il a annoncé le lancement des chantiers de 16 nouveaux pôles urbains dans 16 wilayas, à savoir Djelfa, Blida, Oran, Mascara, Relizane, Chlef, Tipasa, Jijel, Tlemcen, Constantine, Skikda, Souk Ahras, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Boumerdes et Tissemsilt.

Le ministre a souligné la distribution, entre 2020 et 2024, grâce à une "volonté politique forte et une dynamique gouvernementale intégrée", de 1,7 million d'unités de logement (toutes formules confondues) à travers l'ensemble des wilayas du pays.

Il a qualifié cette opération de "réalisation sans précédent", avant de noter que le financement de la réalisation de ces logements a été assuré à 100% par le Trésor public.

Il a rappelé, à cet effet, les engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la réalisation de deux (2) millions d'unités de logements à travers le pays durant la période 2025-2029.

La mise en œuvre de ce programme "nécessite la conjugaison des efforts, car la transformation urbaine que connaîtra l'Algérie ne peut être dissociée de la vision nationale globale, ayant insufflé l'idée de création de nouveaux pôles urbains à travers le pays", a insisté M. Belaribi.

Il s'agit là d'un "choix stratégique de l'Etat algérien, traduisant sa vision d'avenir pour consacrer un équilibre régional et accompagner les mutations démographiques", a-t-il précisé, en outre.

Pour ailleurs, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a procédé, à l'occasion de sa visite à Djelfa, au lancement du projet d'aménagement du pôle urbain "Bahrara", s'étendant sur une superficie de 734 hectares du chef-lieu de wilaya et englobant 38.000 unités de logements.

Il a également supervisé, en compagnie des autorités locales, la distribution d'un échantillon de décisions d'attribution de logements de différentes formules.

**UNIVERSITÉ**

## **Baddari : "l'université est devenue un acteur économique et social et un partenaire de développement"**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a affirmé, hier, à Alger que l'Université est devenue un acteur économique et social, et un partenaire de développement.

Dans son allocution à l'ouverture de la Conférence nationale des universités, M. Baddari a indiqué que les résultats des réformes engagées par le secteur de l'enseignement supérieur ont donné lieu à de nombreuses réalisations qui ont commencé à donner leurs fruits, à l'instar de "la création de 422 structures réparties entre les établissements universitaires, dont le nombre est appelé à augmenter pour atteindre 490 établissements contribuant à la création de richesses, sachant que 250 ont entamé leur activité économique".

Dans ce cadre, "117 accélérateurs contribuant à la création de start-up d'étudiants ont été enregistrés, outre la création de 117 centres de développement de l'entrepreneuriat ayant formé 31.000 étudiants", en sus de "76 start-up qui ont entamé leur acti-



**ندوة الوطنية للجامعة**

vité, et dont le nombre devrait augmenter à 235 établissement, d'ici la fin de l'année en cours".

Sur la base de ces statistiques, "15.205 emplois devraient être créés d'ici la fin de l'année, avec un chiffre d'affaires estimé à 19,67 milliards

DA", ajoute M. Baddari. Sur le plan pédagogique, le ministre a indiqué que 14 offres de formation seront proposées à la prochaine rentrée universitaire, outre l'augmentation du nombre des écoles normales supérieures et le renforcement de l'enseignement en

langue anglaise. Concernant la recherche scientifique, M. Baddari a fait savoir que ce secteur a été soutenu en "augmentant son budget de 20%", dont 12% sont destinés aux nouvelles formules liées à l'entrepreneuriat et l'innovation, et 12% aux incubateurs".

En ce qui concerne la valorisation de l'innovation, il a précisé que "564 projets de brevets ont été déposés auprès de l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI), ce qui porte le nombre de demandes à 3.364".

Dans un autre contexte, le ministre a abordé la question de la numérisation, où le secteur a compilé, à titre d'exemple, 2.640.000 paiements électroniques, et 19 plateformes numériques, tandis que le secteur des services a enregistré 95 millions repas payés électroniquement cette année.

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

## **Baddari procède au lancement du cadre algérien des qualifications**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a procédé, mardi à Alger, au lancement du cadre algérien des qualifications dans l'enseignement supérieur, qui vise à relier les universités au marché du travail.

Dans une allocution à cette occasion, M. Baddari a indiqué que cette initiative vise à créer un pont entre les universités et le secteur de l'emploi, tout en renforçant la visibilité du système universitaire.

Ce cadre renferme une base de données nationale recensant l'ensemble des qualifications (grades et diplômes) délivrées par le secteur de l'enseignement supérieur algérien.

Il repose sur un système de classification structuré en 8 niveaux de qualifications, à savoir les niveaux 6, 7 et 8 dédiés à

l'enseignement supérieur, les niveaux 4 et 5 réservés à la formation professionnelle, et les niveaux 1, 2 et 3 consacrés à l'éducation nationale.

Ces niveaux permettent aux employeurs et aux étudiants de clarifier et de mieux comprendre les compétences et connaissances acquises par le titulaire du diplôme à l'issue de son parcours d'études.

Ce cadre tend également à faciliter l'orientation des nouveaux bacheliers et des étudiants au sein du système d'enseignement supérieur, à accroître leurs chances d'insertion professionnelle après l'obtention de leur diplôme, ainsi qu'à créer une matrice des compétences, métiers et qualifications, définissant les emplois disponibles sur le marché du travail et les diplômes de l'enseignement supérieur qui y donnent accès.

**PARLEMENT**

## **Mme Krikou: les textes législatifs nationaux, des acquis qui accompagnent la politique nationale de développement**

La ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, a affirmé, mardi à Alger, que les textes législatifs adoptés par les deux chambres du parlement sont des acquis qui s'adaptent aux évolutions et aux mutations que connaît le pays, et accompagnent la politique nationale de développement.

Supervisant l'ouverture d'une journée d'étude sous le thème "la pratique législative: des acquis adaptés aux évolutions", organisée à l'Ecole nationale d'administration (ENA), Mme.

Krikou a précisé que la pratique législative dans notre pays constituait "un modèle concret de coordination institutionnelle entre les pouvoirs législatif et exécutif", et ce à travers la promulgation de textes législatifs et l'actualisation d'autres "qui s'adaptent aux évolutions et aux mutations qui vit la société et répondent aux préoccupations des citoyens".

La ministre a indiqué qu'au titre du 9e mandat législatif, "plus de 75 textes législatifs ont été promulgués, ainsi que plusieurs projets de loi en cours d'approbation, soulignant que les contenus de ces textes" sont conformes aux engagements de l'Algérie envers ses accords, et en adéquation avec nos constantes nationales dans le cadre des principes et des efforts de l'Algérie victorieuse".

Mme Krikou a rappelé, dans le même contexte, la plateforme numérique "Tajawob", lancée par le ministère pour suivre les décisions les plus importantes prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui ont permis de concrétiser de nombreux avantages au

profit de larges franges de la société".

A cette occasion, Mme Krikou a salué le rôle important des médias dans l'accompagnement du processus législatif et la mise en valeur des textes juridiques, reconnaissant les efforts de la chaîne "El Barlamaniya" qui est devenue, selon elle, "un modèle médiatique" en la matière.

Al'occasion de la double célébration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, la ministre a estimé que cette étape constituait une occasion de se remémorer la portée symbolique des sacrifices des moudjahidines pour faire entendre la voix du peuple algérien", saluant "les efforts des membres de l'Armée nationale populaire (ANP) et de tous les corps de sécurité qui veillent à la sécurité et la stabilité de la nation".

De son côté, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a souligné, dans une allocution lu en son nom par M. Belkacem Boukhari, membre du Conseil, l'importance d'adapter le travail parlementaire à l'actualité nationale afin d'atteindre les objectifs socio-économiques et politiques, et renforcer la transparence dans l'action gouvernementale", et ce, à travers "la promulgation de nouvelles lois et l'amélioration et l'actualisation d'autres déjà existantes, voire leur abrogation si nécessaire".

Le développement national "ne peut être réalisé qu'à travers l'intégration entre les pouvoirs législatif et exécutif", a-t-il poursuivi, ajoutant que l'Algérie "a pris conscience, sous la conduite du président de la République, que la législation, en plus d'être un outil d'organisation de la vie publique, est un véritable levier de chan-

gement". De son côté, le président de la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), le député Hicham Sifer, a lu l'allocution du président de l'APN, M. Brahim Bougali, adressé aux participants, dans laquelle il a souligné que la pratique législative "n'est plus une simple procédure juridique traditionnelle", mais "un outil important dans l'élaboration des politiques publiques et des grandes orientations, et dans l'accompagnement des transformations rapides de la société".

Il a, à cet égard, indiqué que l'expérience parlementaire algérienne "a connu des évolutions et des transformations majeures" dans le cadre du renforcement du processus d'édification de l'Etat de droit fondé sur la pratique démocratique tel qu'enoncé dans la Déclaration du 1er Novembre, soulignant que l'instance parlementaire, forte de ses prérogatives consacrées dans les différentes constitutions successives, avait "incarné la volonté nationale de poursuivre l'édification d'un Etat algérien qui consacre les principes de liberté et de l'Etat de droit", et ce, grâce aux réformes profondes initiées par le président de la République, notamment la Constitution de 2020, dont découle l'actuel Parlement. Au terme de ces travaux rehaussés par la présence de membres du Gouvernement, de représentants d'instances et d'organisations nationales, et de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, des participants ont été honorés.

## HABITAT

### Attribution de plus de 12.000 logements et aides à l'habitat dans les wilayas de Touggourt, El-Oued et Tamanrasset

Plus de 12.000 unités de logements et aides à l'habitat ont été attribuées mardi dans les wilayas de Touggourt, El-Oued et Tamanrasset, à l'occasion de la célébration de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse.

A Touggourt, se sont 2.300 titres d'attribution de logements, de différentes formules, ainsi que 200 aides à l'auto-construction, qui ont été remis à leurs bénéficiaires à travers différentes communes de la wilaya.

Un projet de 1.200 logements de type public locatif a également été lancé en chantier à travers quatre (4) communes, pour un financement de 4 milliards DA.

Intervenant à cette occasion, le wali de Touggourt, Othmane Abdelaziz, a mis en avant les efforts déployés par les pouvoirs publics dans le domaine de l'Habitat dans la région, annonçant, à ce titre, de nouveaux programmes pour la wilaya, dans différentes formules



de logement. Dans la wilaya d'El-Oued, 420 logements et 2.241 aides financières destinées à l'auto-construction ont été attribués, sachant que les logements sont répartis entre unités de type public locatif (320 unités) dans sept (7) com-

munes, et les logements promotionnels aidés (100 unités).

Les aides financières, quant à elles, sont destinées à soutenir l'habitat rural (2.241 aides) et l'auto-construction (418 aides), dans différentes communes

de la wilaya. Dans la wilaya de Tamanrasset, un programme de plus de 3.000 unités de logements, tous types confondus, a été attribué à leurs bénéficiaires.

L'opération, qui s'est déroulée au siège de la wilaya, en présence des autorités et des élus locaux, a porté sur la remise de 2.372 aides à l'habitat rural, 1.000 lots de terrain à bâtir et 214 logements publics locatifs (LPL), ainsi que 678 aides à l'auto-construction.

Un programme de 500 LPL à travers les cinq communes de la wilaya et un projet de 360 logements promotionnels aidés, ont également été lancés à l'occasion de la célébration de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse.

## AIN DEFLA

### Plus de 700.000 quintaux de production céréalière attendue

Une production céréalière prévisionnelle dépassant les 700.000 quintaux est attendue dans la wilaya d'Aïn Defla pour la campagne 2024/2025 avec la réalisation d'un "bon rendement" au niveau de plusieurs communes, a-t-on appris mardi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

"Les prévisions de la production des céréales prévue à Aïn Defla avoisinent ou dépassent les 720.000 quintaux avec un rendement moyen de 21 quintaux à l'hectare, au terme de la campagne moisson-battage 2024/2025 entamée le 12 juin dernier", a déclaré à l'APS, le directeur local des services agricoles, Salim Houmri.

Les prévisions de la production dépassent les 600.000 quintaux pour le blé dur, avoisinant les 48.000 quintaux pour le blé tendre et 62.000 qx pour l'orge, a précisé M. Houmri, soulignant qu'une superficie de plus de 33.000 ha est concernée par la moisson.

Il a indiqué aussi que les services

de la DSA prévoient un rendement pouvant atteindre 50 quintaux à l'hectare sur une superficie de 9.000 ha, laquelle a bénéficié d'une irrigation complète durant toute la saison, notamment au niveau des exploitations agricoles.

Pour les légumes secs, une production prévisionnelle de 6.700 quintaux, dont 1.000 qx de lentilles et 5.700 qx de pois chiche est attendue par les services agricoles, a ajouté le directeur.

A rappeler que la superficie emblavée à Aïn Defla est de 74.800 hectares, dont 56.000 ha destinés à la culture du blé dur, 2.000 ha au blé tendre et 3.300 ha à l'avoine, tandis que 13.500 ha ont été réservés à l'orge.

Les services agricoles de la wilaya s'attendent à collecter près de 600.000 quintaux, soit 84% de la production prévue, relève la DSA, qui souligne que jusqu'au 30 juin (hier), plus de 20.000 ha ont été moissonnés et plus de 300.000 qx de la production collectée.

Concernant le stockage des cé-

réales, la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) dispose actuellement de 28 points de stockage répartis sur 12 communes, assurant une capacité de 546.000 quintaux, a-t-on indiqué auprès de la DSA.

Les mêmes services ont également affirmé que les capacités de stockage de la wilaya vont être renforcées à la faveur de la réception des projets des centres de stockage en cours de réalisation.

M. Houmri a fait savoir aussi que le secteur agricole a mis en place des moyens "importants" pour réussir la campagne moisson-battage 2024/2025, en mobilisant 450 moissonneuses batteuses, 3.824 tracteurs agricoles, 1.934 remorques et près de 1.100 bouteilleuses.

Pour lutter contre les feux de récoltes et des arbres fruitiers, la direction de wilaya de la protection civile a mis en place, début juin dernier, un dispositif de proximité qui couvre l'ensemble de la wilaya en vue de faciliter l'intervention en cas de départ d'incendie.

## SÉTIF

### Lancement des travaux d'un nouveau pôle urbain à Chouf Lekdad devant accueillir de nombreux projets d'habitat et d'équipements publics

La réalisation d'un nouveau pôle urbain à Chouf Lekdad, à la sortie ouest de Sétif, appelé à accueillir de nombreux projets de logements, toutes formules confondues, ainsi que plusieurs équipements publics, a été lancée, mardi, afin d'insuffler une nouvelle dynamique dans la région.

Ce pôle urbain couvrant une superficie de 735,7 hectares, verra naître des ensembles résidentiels, différentes structures et des équipements publics, dont plus de 40.000 loge-

ments entre collectifs et individuels, ce qui permettra d'alléger la pression sur l'ancien tissu urbain et d'améliorer les conditions de vie des citoyens, selon les explications fournies au wali de Sétif, Mustapha Liman, qui a présidé, sur site, le lancement des travaux de 100 logements publics locatifs dans le cadre du programme de célébration du 63ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

L'aménagement de ce nouveau pôle urbain s'inscrit dans le cadre de la stra-

tégie nationale visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens, à travers la création de cités intégrées, selon les services de la wilaya qui ont ajouté que ce pôle sera "un modèle urbain respectueux des normes du développement urbain durable" et sera d'un "apport certain au tissu urbain en adéquation avec les aspirations de la population".

Le chef de l'exécutif local a posé la première pierre symbolique de 100 logements publics locatifs en tant qu'échantillon d'un

quota total de 3.000 logements du même type attribués à la wilaya, outre le lancement d'un projet de construction de 4.000 logements de la formule location-vente.

La célébration du 63ème anniversaire de la fête de l'indépendance et fête de la jeunesse a également été marquée par la pose de la première pierre d'une école primaire de 23 classes, sur le même site, ainsi que par le coup d'envoi de travaux d'aménagement des réseaux routiers primaire et secondaire.

## GHARDAÏA

### Réception de cinq centres de proximité de stockage de céréales

Cinq centres de proximité de stockage de céréales, d'une capacité cumulée de 250.000 quintaux, ont été réceptionnés dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris mardi de la direction locale des Equipements publics (DEP).

Ces structures de stockage, mis à la disposition de l'Office algérien interprofessionnel des céréales, sont localisées dans les communes d'El-Atteuf, Guerrara et Mansoura, et couvrent une superficie globale de 7.800 m<sup>2</sup>, a précisé le DEP, Redouane Bellout.

La réalisation de ces structures de proximité, dont trois autres seront réceptionnées prochainement, entre dans le cadre de la stratégie nationale d'accroissement des capacités de stockage des céréales, et ce dans le respect des standards en la matière.

Les centres de stockage de céréales de la wilaya de Ghardaïa réceptionneront cette année plus de 98.000 quintaux de céréales, en majeure partie constituée de blé dur, moissonnées sur une superficie globale de 1.951 hectares, répartis entre 59 exploitations agricoles à travers 10 communes de la wilaya, selon les données de la Direction des services agricoles.

## JIJEL

### Coup d'envoi des travaux d'aménagement du nouveau pôle urbain de Bazoul à Taher

Le coup d'envoi a été donné mardi aux travaux d'aménagement du nouveau pôle urbain de Bazoul, dans la commune de Taher (wilaya de Jijel) sur une superficie de 398 hectares.

Dans une déclaration à la presse en marge de ce lancement, le wali Ahmed Meguelati a indiqué que plusieurs projets de logement et d'infrastructures sanitaires et sportifs seront domiciliés dans ce pôle, faisant état du prochain lancement de la construction de 5.400 logements, deux écoles primaires, un collège d'enseignement moyen (CEM) et un lycée.

Le pôle urbain de Bazoul est appelé à accueillir 99 infrastructures, un pôle sanitaire et un autre sportif, a affirmé le même responsable.

Dans une première phase, ce pôle verra la réalisation de 3.430 logements de type location-vente AADL-3 en plus de 300 logements publics locatifs et 1.092 logements promotionnels aidés sur un total de 23.000 logements des diverses formules projetés, a-t-on indiqué.

## MILA

### Plus de 1.900 foyers raccordés au réseau de distribution du gaz naturel

Pas moins de 1.902 foyers répartis sur 23 groupements d'habitation secondaires de la wilaya de Mila ont été raccordés, hier, au réseau de distribution du gaz naturel, dans le cadre du programme de célébration du 63ème anniversaire de l'indépendance et fête de la jeunesse.

Le directeur local de la distribution de l'électricité et du gaz, Abdelkader Badaoui, a précisé, lors d'un exposé technique présenté aux autorités locales qui ont présidé la cérémonie de mise en service des projets de raccordement, que les localités concernées sont réparties à travers les communes de Chelghoum -Laid, Ain Melloua, Teleghma, M'chira, Oued Seguen, Ouled Khelouf, Benyahia -Abderrahmane, Ahmed -Rachedi, Hamala et Oued Athmania. Le même responsable a souligné qu'un investissement public de 817 millions de dinars a été consenti pour la réalisation de ces projets qui ont consisté à installer un réseau de distribution de 210,3 km, pour coût moyen de 397,347 dinars par raccordement.

Les efforts de l'Etat pour acheminer le gaz naturel aux habitants des régions isolées de la wilaya de Mila " se poursuivent à travers les différentes communes, avec la réalisation en cours de 66 projets de raccordement au réseau ", a-t-on souligné de même source.

APS

## BOURSE D'ALGER

### Introduction des obligations de l'ALC d'un montant de 3 milliards DA

Les obligations émises par la société Arab Leasing Corporation (ALC) ont été officiellement introduites mardi à la Bourse d'Alger, pour un montant global de 3 milliards DA, destinées exclusivement aux investisseurs professionnels.



Cette opération a été autorisée après l'obtention du visa de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB). Elle porte sur l'émission de 300.000 obligations ordinaires d'une valeur nominale unitaire de 10.000 DA, avec une maturité de cinq ans et un taux d'intérêt fixe annuel de 5,65%.

La cérémonie de dépouillement des souscriptions à cet emprunt obligataire a eu lieu le 2 juin dernier, avec la levée des fonds dès le 4 juin, tandis que la date butoir de l'échéance est fixée au 4 juin 2030.

L'emprunt a été intégralement souscrit pour un montant total de 3 milliards DA, dont 2,15 milliards DA par des établissements bancaires et

850 millions DA par des investisseurs professionnels. A cette occasion, le Directeur général de la société, Abdellah Djebarni, a affirmé que cette émission obligataire sur le marché secondaire de la bourse "constitue une étape clé dans notre stratégie de croissance, en consolidant notre solidité financière et en renforçant notre rôle dans le financement des entreprises algériennes".

Cette opération illustre la volonté de la société de dynamiser le marché des valeurs mobilières en Algérie et de développer ses services en matière de financement, notamment en faveur des PME.

Créée en 2001, ALC est la première société de leasing fondée en Algérie. Elle propose aux opérateurs économiques nationaux des solutions de financement adaptées à leurs besoins. Son capital est détenu par quatre institutions actionnaires: Bank ABC-Algérie, la CNEP-Banque, TAIC (The Arab Investment Company), ainsi que des investisseurs privés.

## ENERGIE-MINES

### M. Arkab examine les opportunités de coopération et d'investissement avec l'ambassadeur saoudien

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, mardi, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'Algérie, Abdullah Bin Nasir Al Bussairy, avec lequel il a examiné les opportunités de coopération et d'investissement entre les entreprises algériennes et saoudiennes dans divers domaines du secteur, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, tenue au siège du ministère en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, et de cadres du ministère, a été l'occasion de réaffirmer la profondeur et la solidité des relations historiques entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie saoudite et la volonté politique commune de faire évoluer la coopération bilatérale vers un partenariat stratégique dans les domaines de l'énergie, des mines, des énergies renouvelables et du dessalement de l'eau de mer, précise le communiqué.

Au cours des entretiens, les deux parties ont examiné les perspectives de coopération et d'investissement dans divers domaines du secteur, notamment l'exploration et le déve-

ment des hydrocarbures, l'industrie pétrochimique, la production et la transformation de l'électricité, l'exploitation et la transformation des ressources minières, les énergies renouvelables et l'hydrogène vert.

A cette occasion, M. Arkab a rappelé les partenariats entre Sonatrach et des compagnies saoudiennes comme SABIC et Saudi Aramco, le mémorandum d'entente signé avec Midad Energy en mars 2024 pour le développement de champs gaziers, ainsi que les rencontres bilatérales de haut niveau entre responsables des deux parties pour discuter des possibilités de déve-

loppement de projets d'exploration et de production communs. Le ministre a, dans ce cadre, assuré que le secteur de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables était disposé à accompagner les partenaires saoudiens et à promouvoir la coopération dans des projets d'investissement à valeur ajoutée.

Pour sa part, l'ambassadeur saoudien a réaffirmé l'intérêt de son pays pour le renforcement des partenariats d'investissement sur le marché algérien, à la faveur du nouveau cadre juridique et réglementaire encourageant et des potentialités et de la position géographique stratégique de l'Algérie.

## AÏN TEMOUCHENT

### M. Zerrouki souligne l'importance de la promotion du paiement électronique dans le cadre de la transition numérique

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid-Ali Zerrouki, a souligné, mardi à Ain Temouchent, que la priorité de son département ministériel était la promotion du paiement électronique, dans le cadre de la transition numérique et de la nouvelle approche du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que "la priorité du secteur est de vulgariser le paiement électronique, à travers le lancement, mardi, de l'opération de paiement via QR Code, en plus des applications comme BaridiMob et de la carte de paiement Edahabia".

M. Zerrouki a précisé, dans une déclaration, que la promotion du paiement électronique "s'inscrit dans le cadre d'un tournant stratégique vers la transformation numérique, confor-

mément à la vision du président de la République, qui vise à projeter l'Algérie vers un avenir prospère avec une économie comparable à celle des pays développés".

Le ministre a également indiqué que son département œuvre à l'extension du réseau de distributeurs automatiques de billets (DAB) à travers tout le territoire national, afin de réduire la pression sur les bureaux de poste, ajoutant que 300 nouveaux DAB seront déployés, dès la semaine prochaine.

Par ailleurs, de nouveaux services seront annoncés par Algérie Poste, à partir de la semaine prochaine, dans le cadre de l'amélioration continue des prestations fournies aux citoyens.

Le ministre a, par ailleurs, salué le taux de couverture postale enregistré dans la wilaya d'Aïn-Temouchent, qui se distingue au niveau national avec un bureau de poste pour 6.000 habi-

tants, alors que la moyenne nationale est de un (1) bureau pour 10.000, voire 11.000 habitants.

M. Zerrouki a également inspecté les travaux d'aménagement et d'équipement du centre de repos des travailleurs du secteur situé dans la commune d'Ouled Kihal, ainsi que le siège de la Recette principale de la poste de la ville d'Aïn Temouchent.

Il a aussi présidé, en compagnie des autorités locales, la cérémonie de distribution de 350 logements de différentes formules, dans le cadre des festivités commémoratives du 63e anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Le programme de la visite prévoit également une réunion de coordination avec les employés et les cadres du secteur de la poste et des télécommunications, note-on.

## ENERGIES RENOUVELABLES

### M. Arkab s'entretient avec l'ambassadrice des Pays-Bas en Algérie sur le renforcement de la coopération bilatérale

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables M. Mohamed Arkab a reçu, mardi à Alger, l'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas en Algérie, Mme Anne Elisabeth Luwema, avec laquelle il a discuté des voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables, a indiqué un communiqué du ministère.

La rencontre qui s'est tenue au siège du ministère en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Noureddine Yassaâ et de cadres du ministère, a permis d'échanger les vues sur l'état et les perspectives de la coopération entre les deux pays dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, en mettant l'accent sur la profondeur des relations bilatérales ainsi que la volonté commune d'ancrer un partenariat stratégique, précise-t-on de même source.

Lors de cette rencontre, qui a porté essentiellement sur le domaine des énergies renouvelables, notamment l'hydrogène vert, les deux parties ont convenu de renforcer le partenariat entre le groupe Sonatrach et des entreprises néerlandaises activant dans ce domaine.

Les projets d'investissement et pilotes lancés par l'Algérie dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie nationale de transition énergétique ont également été évoqués. Dans ce contexte, M.

Arkab a mis en exergue le progrès accompli dans le développement du projet "Vallée de l'hydrogène" (Hydrogen Valley) en Algérie avec l'appui de l'Agence néerlandaise pour les entreprises (RVO), soulignant l'ambition de l'Algérie de jouer un rôle régional central dans la production, le transfert et l'exportation de l'hydrogène vert, mais aussi sa volonté d'attirer les investissements et expertises néerlandaises dans ce secteur.

Le ministre a passé en revue les opportunités d'investissement et de partenariat offertes par le secteur, notamment en matière d'hydrocarbures ainsi que dans les projets de production, de transformation et de transfert de l'électricité, mettant l'accent sur le raccordement des centrales solaires photovoltaïques au réseau national ainsi que l'intégration des nouvelles technologies et de la formation des compétences locales.

Pour sa part, l'ambassadrice néerlandaise a salué les progrès accomplis par l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables et son engagement en matière de lutte contre le changement climatique.

Elle a réaffirmé l'intérêt de son pays à renforcer le partenariat avec l'Algérie dans le domaine des énergies propres, particulièrement l'hydrogène vert, soulignant la complémentarité des expertises et des expériences entre les deux parties dans les domaines de la technologie et de la formation.

Les deux parties ont rappelé également la rencontre récente entre le secrétaire d'Etat chargé des Energies renouvelables et la vice-Première ministre néerlandaise, ministre de la Politique climatique et de la Croissance verte, Mme Sophie Hermans, en marge du Sommet mondial de l'hydrogène tenu à Rotterdam en mai dernier, laquelle a constitué une étape importante dans le processus de consolidation de la coopération bilatérale dans ce domaine.

## MARCHÉS MONDIAUX

### Les Bourses mondiales jugent différemment les négociations commerciales

Les marchés boursiers mondiaux ont abordé de façon contrastée l'évolution des négociations commerciales entre les Etats-Unis et leurs partenaires commerciaux, l'Europe préférant la retenue tandis que Wall Street a franchi de nouveaux records.



"Les négociations commerciales restent au centre de l'attention à l'approche de la date limite du 9 juillet", à partir de laquelle des droits de douane plus élevés aux Etats-Unis devraient entrer en vigueur, souligne Neil Wilson, analyste de Saxo Markets.

En Europe, Paris a perdu 0,33%, Francfort 0,51% et Londres 0,43%. Milan a gagné 0,13%. Wall Street est passée outre ces craintes, se montrant rassurée "par le fait que le président Trump a levé l'arrêt des négociations commerciales avec le Canada", juge Sam Stovall, de CFRA.

La Maison Blanche a estimé lundi que le Canada a "cédé" face à Donald Trump en renonçant à sa taxe sur les géants de la tech qui avait conduit le président américain à rompre les négociations commerciales avec son voisin.

A la Bourse de New York, l'indice Nasdaq (+0,47%) et l'indice élargi S&P 500 (+0,52%) ont tous deux atteint un nouveau plus haut historique lundi. Le Dow Jones a lui gagné 0,63%. Malgré ces nouveaux

records sur la place américaine, depuis l'arrivée de Donald Trump au pouvoir aux Etats-Unis, la plupart des indices boursiers européens ont davantage grimpé que les américains.

Une situation inédite depuis plusieurs années, tant la force d'attraction de Wall Street est d'ordinaire puissante. Depuis le mois de janvier, l'indice Dax de Francfort a pris plus de 20%, contre plus de 5% pour le S&P 500, indice principal américain.

Les incertitudes liées aux revirements du président américain sur sa politique commerciale, et la crainte de l'impact des droits de douane sur la croissance et l'inflation aux Etats-Unis, poussent les investisseurs à placer une partie de leur argent ailleurs.

D'autant que le continent bénéficie de meilleures perspectives de croissance, grâce aux baisses des taux menées par la Banque centrale européenne, et aux projets d'investissements publics dans la défense et les infrastructures, en Allemagne

### La Bourse de Tokyo s'enfonce

La Bourse de Tokyo reculait mardi, à rebours de plusieurs places asiatiques, dans des marchés fébriles à l'approche d'une date-butoir pour l'application de surtaxes douanières américaines, après que Donald Trump a spécifiquement ciblé le Japon.

Vers 02H15 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei se repliait de 1,12% à 40.035 points et l'indice élargi Topix de 0,90% à 2.827 points.

A l'inverse, plusieurs autres places asiatiques résistaient, comme Séoul (+1,66%), Sydney (+0,20%) et Taipei (+1,90%), dopées par la bonne performance de Wall Street la veille sur fond de regain

d'optimisme sur les négociations commerciales.

Hong Kong était fermée en raison d'un jour férié. Les investisseurs au Japon avaient partagé cet optimisme lundi, espérant la conclusion d'un accord permettant d'échapper aux surtaxes douanières suspendues par Washington jusqu'au 9 juillet.

Particulièrement dépendant des exportations, le géant de l'électronique Sony plongeait de 2,06%. Plus généralement, la fébrilité devrait rester de mise à travers l'Asie. Et en l'absence d'accord et de nouveau délai, des surtaxes --souvent massives pour les économies asiatiques-- pourraient être imposées le

notamment. Toutefois, la dynamique s'est retournée en juin: sur un mois, le Stoxx 50, qui rassemble les principales valeurs de la zone euro, perd 0,42%, tandis que le S&P 500 a pris près de 5%.

"Les investisseurs reviennent vers la thématique de l'IA, porteuse de croissance aux Etats-Unis", commente Pierre-Alexis Dumont, directeur des investissements chez Sycomore AM. "Quant aux plans européens, on a salué les annonces, maintenant on attend l'exécution", ajoute-t-il. En revanche, les marchés "conservent leurs doutes quant à la politique américaine", selon M. Dumont. Les investisseurs ont en tête la date du 4 juillet, à laquelle Donald Trump aimerait voir sa "grande et belle loi" budgétaire promulguée. Ce projet inquiète les marchés, qui ont des craintes sur la soutenabilité de la dette américaine en raison de l'annonce de baisses d'impôts massives.

Depuis le début de l'année, le dollar est plombé par ces inquiétudes. Le billet vert a reculé de plus de 12% depuis janvier par rapport à l'euro. Vers 20H45 GMT, le dollar reculait de 0,56% face à l'euro, à 1,1784 dollar pour un euro, un niveau plus vu depuis 2021.

Sur le marché obligataire, le rendement de l'emprunt américain à dix ans baissait à 4,23%, contre 4,28% à la clôture vendredi. Le marché du pétrole reste sur ses gardes, en attendant la décision dimanche prochain de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+) concernant les niveaux de production de ses pays membres qui pourrait déboucher sur une nouvelle hausse. Le baril de WTI américain a cédé 0,63% à 65,11 dollars et celui de Brent de la mer du Nord.

9 juillet, au risque de plomber l'économie mondiale. Signe de prudence persistante, l'or grimpait de 0,4% à 3.345 dollars l'once dans les échanges asiatiques, reflétant un appétit toujours solide des investisseurs pour cette valeur refuge.

A l'inverse, vers 02H15 GMT, la monnaie américaine reculait de 0,21% face à la devise nippone, à 143,73 yens pour un dollar. En dépit des difficultés à faire voter le budget au Congrès américain, "le tableau général reste celui d'importants déficits et d'une dette publique des Etats-Unis plus élevée sur les trajectoires actuelles", de quoi inquiéter les marchés, note Michael Wan, de MUFG.

### MÉTAUX PRÉCIEUX

#### L'or progresse, soutenu par la faiblesse du dollar

Les prix de l'or ont grimpé mardi, stimulés par l'affaiblissement du dollar et les incertitudes entourant les négociations commerciales américaines à l'approche d'une date limite fixée par Washington pour l'entrée en vigueur de nouveaux droits de douane.

L'or au comptant avançait de 0,7% à 3.325,79 dollars l'once, tandis que les contrats à terme américains gagnaient 0,9% à 3.337,30 dollars.

"La faiblesse du dollar et les inquié-

tudes concernant l'échéance tarifaire du 9 juillet alimentent la demande en or", ont commenté des analystes du marché.

Le dollar américain a atteint son niveau le plus bas depuis plus de trois ans, rendant l'or plus accessible pour les détenteurs d'autres devises.

En parallèle, les tensions commerciales se sont ravivées : le président américain Donald Trump a exprimé sa "frustration" face au rythme des négo-

cieries avec le Japon, et le secrétaire au Trésor, Scott Bessent, a prévenu que plusieurs pays pourraient bientôt être visés par des droits de douane compris entre 10% et 50%, applicables dès le 9 juillet après une suspension de 90 jours décretée en avril.

Sur le front monétaire, M. Trump a accentué sa pression sur la Réserve fédérale en faveur d'une baisse des taux d'intérêt. Il a adressé à Jerome Powell, président de la Fed, une note comparant

### ZONE EURO

#### L'inflation atteint 2% en juin

L'inflation dans la zone euro a légèrement augmenté en juin, atteignant 2% sur un an, soit l'objectif fixé par la Banque centrale européenne (BCE), selon les données provisoires publiées mardi par l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat).

La croissance de l'indice des prix à la consommation calculé aux normes européennes (IPCH) dans les 20 pays partageant l'euro ressort à 2% en juin en rythme annuel, contre 1,9% le mois précédent.

L'inflation des services ressort a grimpé à 3,3% en juin, contre 3,2% en mai, tandis que les prix des biens industriels ont ralenti (à 0,5%, contre 0,6% en mai) et ceux de l'énergie ont poursuivi leur baisse (-2,7%, contre -3,6% en mai).

L'inflation sous-jacente, hors énergie et alimentation, est restée stable à 2,3%, conformément aux attentes.

La BCE a abaissé ses taux d'intérêt de deux points de pourcentage au cours de l'année écoulée et le débat porte désormais sur la nécessité d'assouplir davantage la politique monétaire afin d'éviter que l'inflation ne devienne trop faible en raison de la faiblesse de la croissance, constatent des analystes.

### ALLEMAGNE

#### Recul de l'inflation à 2,0% en juin

L'inflation en Allemagne a reculé plus qu'attendu en juin, selon des chiffres provisoires publiés lundi, poursuivant sur la trajectoire à la baisse observée depuis le début d'année. L'indice des prix à la consommation a progressé de 2,0% sur un an, retrouvant pour la première fois de l'année l'objectif fixé par la BCE pour l'ensemble de la zone euro, a indiqué l'institut Destatis.

Les experts avaient tablé sur une légère accélération, à 2,2% sur un an, contre 2,1% le mois dernier. L'inflation retrouve son niveau d'octobre dernier, après une accélération en fin d'année, et une baisse continue depuis début 2023.

Le mouvement de désinflation global se poursuit, depuis le pic d'octobre 2022 à 8%, provoqué par la hausse des coûts de l'énergie. Dans le détail, ce recul a été favorisé par la baisse des prix des aliments, des vêtements, et de l'énergie, expliquent les économistes.

Après avoir drastiquement augmenté ses taux d'intérêt pour ramener l'inflation à son objectif de 2,0% l'an en zone euro, la Banque centrale européenne a assoupli sa politique monétaire depuis un an pour accompagner le processus de stabilisation des prix et soutenir l'activité économique.

Lundi, l'institution de Francfort a toutefois averti que de nouveaux défis, allant des tensions commerciales et géopolitiques à l'intelligence artificielle et au changement climatique, pourraient rendre la hausse des prix plus volatile, justifiant une stratégie de politique monétaire "plus souple".

L'incertitude autour des négociations commerciales entre Washington et ses partenaires pèse sur les perspectives économiques, ce qui a poussé la BCE à revoir début juin à la baisse ses prévisions d'inflation pour 2025 (2%) et 2026 (1,6%).

les taux américains à ceux d'autres grandes économies, appelant à un alignement avec les niveaux très bas observés au Japon (0,5%) ou au Danemark (1,75%).

Des taux plus bas réduisent le coût de détention de l'or et renforcent ainsi son attrait en tant que valeur refuge. L'argent au comptant est resté stable à 36,07 dollars l'once, le platine a perdu 0,5% à 1.346,41 dollars, tandis que le palladium a gagné 1,3% à 1.111,60 dollars.

# COLONIES DE VACANCES 2025

## L'Algérie s'engage pour un été éducatif et solidaire au profit de 32.000 enfants

Dans une atmosphère estivale empreinte de dynamisme et d'espérance, l'Algérie donne le coup d'envoi à la saison des colonies de vacances 2025.

### ABED MEGHIT

Cette année, plus de 32.000 enfants, issus de diverses régions du pays ainsi que de la diaspora algérienne, prendront part à des séjours organisés dans 40 camps répartis à travers 14 wilayas côtières. Ce programme ambitieux, initié par le ministère de la Jeunesse, est coordonné par l'Agence nationale de l'animation de la jeunesse (ANALJ), sous la direction de M. Kamel Zouikri, Directeur général, dont l'engagement est salué par tous les acteurs de terrain.

### Une vision nationale pour une jeunesse épousant

La colonie de vacances, bien au-delà de sa dimension ludique, est pensée comme un outil stratégique pour l'épanouissement des jeunes. Pour les autorités, il s'agit d'une priorité sociale, offrant aux enfants une parenthèse utile et formative. En particulier pour ceux issus de milieux modestes, ces séjours représentent une opportunité rare de découvertes, de repos et de rencontres.

M. Zouikri, à la tête de l'ANALJ, souligne dans ce cadre que : « Nous ne voulons pas seulement offrir des vacances, mais des expériences qui marqueront les enfants toute leur vie. La jeunesse algérienne mérite ce qu'il ya de meilleur en termes de pédagogie, d'encadrement et de bienveillance. » Sous son impulsion, l'Agence a su moderniser sa gestion, renforcer la formation des animateurs et déployer une logistique efficace dans chaque centre.

### Une mobilisation nationale sans précédent

Les 14 wilayas côtières, de l'Ouest à l'Est, accueillent les enfants dans des camps soigneusement aménagés et sécurisés. Chaque centre propose un programme quotidien combinant activités sportives, éducatives, artistiques et écologiques, encadrées par des équipes d'animation compétentes. Cette diversité d'activités vise à stimuler la créativité, la solidarité et la citoyenneté chez les jeunes participants. Grâce à une répartition équitable des bénéficiaires, les colonies favorisent la mixité sociale et régionale, et permettent à des enfants du Sud, des

Hauts-Plateaux et de l'intérieur du pays de découvrir les plages algériennes pour la première fois.

### Une ouverture vers l'international : la diaspora à l'honneur

L'un des temps forts de cette saison est l'accueil d'enfants issus de la diaspora algérienne. Ces jeunes, souvent nés à l'étranger, auront l'occasion de renouer avec leurs racines, de découvrir les paysages algériens et de partager leur culture avec leurs homologues du pays. Selon M. Zouikri, cette initiative vise à « renforcer les liens affectifs et culturels entre l'Algérie et sa diaspora, en plaçant la jeunesse au centre de cette dynamique de rapprochement et de réconciliation identitaire. »

### L'ANALJ : un acteur clé sur le terrain

Sous la houlette de son directeur général, M. Zouikri, l'Agence nationale de loisirs de jeunes joue un rôle stratégique dans la réussite du programme. Elle supervise le recrutement et la formation de certaines des directeurs, gestionnaires



et d'animateurs, conçoit les modules pédagogiques et assure le suivi de la qualité dans tous les centres. En mettant en avant la professionnalisation de l'animation jeunesse, l'ANALJ s'impose comme un partenaire central des politiques publiques en faveur de la jeunesse. L'agence s'emploie également à intégrer de nouvelles approches éducatives, centrées sur l'autonomie, l'écoute et le respect de l'enfant.

### Un été de joie, de découverte et d'espérance

Les colonies de vacances 2025 ne sont pas seulement une réponse aux besoins de loisirs des enfants, elles traduisent une vision inclusive, citoyenne et humaniste du développement de la jeunesse algé-

rienne. Grâce à l'engagement des institutions, à la compétence des encadrants et au pilotage efficace de M. Zouikri, l'été 2025 s'annonce comme un tournant dans la manière d'accompagner les jeunes vers un avenir prometteur. En accueillant plus de 32.000 enfants dans des cadres sains et épousants, l'Algérie donne une nouvelle preuve de sa volonté de faire de l'enfance une cause nationale. Ce programme est une démonstration vivante que la solidarité, l'éducation et le lien social peuvent transformer une simple saison estivale en une formidable aventure humaine. Grâce à l'investissement constant de l'ANALJ et de son directeur général M. Zouikri, la colonie de vacances redéfinit ce qu'elle devrait toujours être : un lieu de bonheur, de rêve et d'avenir.

**ABED MEGHIT**

## TSSEMSILT L'Ouarsenis célèbre le 63<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance avec espoir et développement

À l'aube du 5 juillet, symbole de liberté et de jeunesse, la wilaya de Tissemsilt marque un tournant historique en conjuguant mémoire, engagement citoyen et relance du développement local. Sous le slogan évocateur « Notre Algérie... Héritage des martyrs et gloire des fidèles », les festivités officielles du 63<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse ont été lancées, ce mardi dernier, dans une atmosphère solennelle et porteuse d'espérance. À cette occasion, le wali de la wilaya, M. Bouzaïd Fethi, a effectué une visite de travail et d'inspection dans la commune de Tissemsilt, accompagné d'une délégation de haut niveau. Parmi les personnalités présentes : le président de l'Assemblée populaire de wilaya, le directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), des autorités militaires et de sécurité, le délégué local du Médiateur de la République, des membres de la famille révolutionnaire, des directeurs exécutifs, ainsi que les chefs de daïras et des APC. L'événement a été marqué par plusieurs initiatives d'envergure dans le domaine du logement, un secteur prioritaire pour les autorités locales.

Lancement officiel des travaux d'aménagement des nouveaux programmes de logements au niveau du pôle urbain Soudani Boudjemaa (Boumengouche), Pose de la première pierre d'un projet ambitieux de 1.400 logements publics locatifs (LPL) dans le même pôle urbain, destiné à répondre à une forte demande sociale en matière de logement décent ainsi que le wali de la wilaya de Tissemsilt, M. Bouzaïd Fethi a procédé à la distributions de plus de 3.000 logements dans différentes formules à travers la wilaya, marquant une avancée significative dans la politique de répartition équitable des logements.

Cette dynamique s'inscrit dans une vision stratégique intégrée, conjuguant justice sociale, amélioration du cadre de vie, et fidélité aux valeurs de Novembre. Elle illustre une volonté ferme des autorités locales d'offrir à chaque citoyen un habitat digne dans une Algérie en constante construction. Dans une wilaya marquée par les défis mais également par les potentiels, cette journée du 5 juillet restera une étape symbolique et concrète d'un renouveau social inscrit dans la mémoire collective de Tissemsilt.

**ABED MEGHIT**

## MOSTAGANEM - INAUGURATION DE LA SAISON ESTIVALE 2025 Les colonies de vacances, une nouvelle école de la citoyenneté

Dans une ambiance festive et empreinte d'espérance, la wilaya de Mostaganem s'est imposée lundi soir comme l'épicentre d'une ambition nationale : faire de l'été une saison utile, éducative et mémorable pour les enfants d'Algérie. Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, a donné le coup d'envoi officiel de la saison 2025 des camps d'été, depuis la plage emblématique des Dunes à Mazagran. Ce lancement national marque le début d'un programme ambitieux, structuré et profondément renouvelé, pensé pour accompagner la jeunesse dans son développement personnel, social et civique.

### Un événement d'envergure, un symbole de l'Algérie nouvelle

Entouré de plusieurs membres du gouvernement, dont les ministres de l'Éducation nationale, des Transports, de la Poste et des Télécommunications, ainsi que la Commissaire nationale à la protection de l'enfance et du Commandant général des Scouts musulmans algériens, M. Hidaoui a affirmé que cette nouvelle édition des colonies de vacances incarne la vision d'une Algérie moderne et inclusive. Plus qu'un simple moment de détente, ces camps sont désormais conçus comme des espaces pédagogiques complémentaires à l'école, centrés sur la transmission de valeurs, le renforcement des compétences et l'éveil des talents. « Cette année, les camps d'été ne sont plus une simple pause estivale. Ils sont un maillon essentiel de notre stratégie nationale pour l'enfance et la jeunesse. Ils allient éducation, divertissement et développement personnel dans un cadre sécurisé et valorisant », a déclaré le ministre dans son allocution.

### «Mon camp, mon opportunité» : un slogan porteur de sens

Placée sous le slogan « Mon camp, mon opportunité pour m'élever : amusement, valeurs, compétences », cette édition 2025

rassemble dès son lancement plus de 1.800 enfants issus des wilayas de l'Ouest. Ce chiffre n'est qu'un avant-goût : près de 32.000 enfants bénéficieront de ces séjours sur l'ensemble de la saison, répartis sur 40 camps dans 14 wilayas côtières. Parmi eux, des enfants issus de la diaspora algérienne, témoins d'un attachement profond du pays à sa communauté à l'étranger. Pour la première fois, un site web officiel des camps d'été a été mis en ligne, offrant aux familles, encadrants et institutions un espace de suivi transparent, d'inscription simplifiée et d'interaction directe. Une démarche numérique qui incarne les nouvelles pratiques de gouvernance promues par l'état.

### Une programmation riche, pour un été utile

Sur la corniche de Mazagran, les festivités ont donné le ton : fanfares, chorales patriotiques, troupes de théâtre, expositions artistiques, ateliers scientifiques et sportifs ont animé la soirée. Les enfants ont pu participer à des activités aussi diverses que le dessin, le soroban (mathématiques japonaises), le tennis de table, le théâtre interactif, et bien plus encore. Ces animations, proposées en collaboration avec des clubs sportifs, des associations culturelles et des groupes artistiques venus d'Algier, Oran, Médéa et d'autres régions, ont permis de réunir familles, enfants, animateurs et responsables autour d'une vision commune : celle d'un été constructif. « À travers ces colonies de vacances, nous voulons forger chez nos enfants le sens de la citoyenneté, l'envie d'apprendre, et l'ouverture à l'autre. C'est une école vivante de la République », a déclaré un animateur.

### La jeunesse, au cœur des engagements de l'Etat

Dans son discours, le ministre de la Jeunesse a rappelé que cette dynamique s'inscrit dans le prolongement des engagements du président de la République,

Abdelmadjid Tebboune. « L'Algérie nouvelle est en marche, a-t-il insisté. Et cela se voit dans notre manière de gérer nos politiques publiques : professionnalisme, impact mesurable, proximité avec le citoyen. Les camps d'été en sont la parfaite illustration. » Cette volonté de modernisation se reflète aussi dans le rôle de l'Agence nationale pour l'animation de la jeunesse (ANALJ), dont le directeur général s'est personnellement impliqué dans la réussite de cette édition.

Formation des encadrants, amélioration des infrastructures, écoute des enfants et des familles : chaque aspect du programme a été repensé pour faire de cette saison un modèle de bonne gestion. Pour Mme Meriem Cherfi, Déléguée nationale à la protection de l'enfance, ces colonies de vacances sont bien plus qu'une activité de loisir. « Ils constituent une opportunité exceptionnelle pour découvrir les talents des enfants, stimuler leur créativité et nourrir leur ambition.

Ce sont aussi des espaces où se construisent les futures citoyennes et citoyens de l'Algérie. » Elle ajoute que ces expériences auront un impact direct et mesurable sur la rentrée scolaire : enfants plus motivés, plus confiants, et mieux préparés à affronter les défis de l'apprentissage.

### Une saison placée sous le signe de la confiance

Avec ce lancement réussi à Mostaganem, les camps d'été algériens s'affirment comme un pilier central de la politique nationale de jeunesse. Entre innovation, encadrement de qualité et implication collective, ils tracent la voie d'une génération plus épauillée, plus compétente et profondément attachée à ses valeurs. L'été 2025 sera, sans nul doute, un été de découvertes, de dépassement de soi et d'espérance pour des milliers d'enfants. Une promesse tenue, dans l'esprit de l'Algérie nouvelle.

**ABED MEGHIT**

## MEXIQUE

# La tempête tropicale Flossie se renforce en ouragan au large du Mexique

La tempête tropicale Flossie s'est renforcée en ouragan au large de la côte Pacifique du Mexique où des pluies torrentielles sont attendues, a indiqué le Centre national des ouragans (NHC) de Miami. Flossie se trouve à 250 kilomètres du port de Manzanillo dans l'Etat mexicain de Colima, avec des vents pouvant atteindre une vitesse de 140 km/heure, a précisé le NHC mardi en début de journée.

L'ouragan avance à 17 km/heure et devrait se déplacer parallèlement à la côte Pacifique jusqu'à ce qu'il s'éloigne du territoire mexicain. Il devrait provoquer des pluies fortes dans les Etats de Michoacan, Guerrero, Colima, et par endroits dans ceux de Jalisco et d'Oaxaca.

"Les précipitations pourraient entraîner des inondations ainsi que des coulées de boue isolées et potentiellement mortelles, en particulier sur les terrains escarpés", a déclaré le NHC.

Bien que l'ouragan ne devrait pas directement frapper le pays, la présidente mexicaine Claudia Sheinbaum a exhorté les habitants à "faire preuve



d'une extrême prudence". Chaque année, le Mexique est touché par des cyclones dans un message posté sur les réseaux sociaux.

Pacifique que de l'Atlantique, généralement entre mai et novembre.

## Le Congrès approuve une réforme pour la recherche des personnes disparues

Le Congrès du Mexique a approuvé une réforme visant à renforcer les capacités des autorités dans la recherche des personnes disparues, un texte qui inclut la création d'un registre de la population contenant des données biométriques.

Le Mexique compte plus de 120.000 personnes disparues depuis 1952, bien que la majorité des signalements aient été enregistrés à partir de 2006, année où le gouvernement a lancé une vaste opération militaire contre le narcotrafic. La réforme a été adoptée lundi par la Chambre des députés après avoir été approuvée par le



Sénat la semaine dernière. La proposition du gouvernement de la présidente Claudia Sheinbaum prévoit la création d'un identifiant biométrique de la population, connu au Mexique sous le nom de CURP, qui servira de document d'identification à la fois physique

et numérique, incluant des empreintes digitales et une photographie.

L'objectif est de permettre aux autorités d'effectuer des recherches en temps réel de personnes disparues. Ce registre alimentera une plateforme unique d'identité et sera relié à des bases de données médico-légales et administratives. La crise des disparitions au Mexique a conduit à la création de nombreux groupes civils de recherche, formés par des proches des disparus, qui mènent souvent eux-mêmes les investigations dans des zones difficiles sous la menace des bandes criminelles.

## EXPLOSION DANS UNE USINE CHIMIQUE EN INDE

### Le bilan monte à 36 morts

L'explosion d'origine indéterminée qui a dévasté une usine chimique dans l'Etat du Telangana, dans le sud de l'Inde, lundi, a causé la mort d'au moins 36 personnes, a annoncé mardi le chef de l'exécutif local.

"Les opérations de recherche se poursuivent", a déclaré devant la presse le ministre en chef de l'Etat, Revanth Reddy, confirmant que 36

corps avaient déjà été retirés des décombres du site. Un précédent bilan faisait état de 35 morts. "Nous craignons que d'autres personnes se trouvent encore sous les débris", a ajouté M. Reddy à l'issue d'une visite de l'usine, dans le district de Sangareddy. Selon le responsable, 143 personnes se trouvaient dans l'usine du groupe pharmaceutique Sigachi

Industries au moment de la déflagration. L'entreprise a précisé que le site, où elle fabrique une substance utilisée comme liant dans les médicaments ou les suppléments vitaminés, avait souffert d'importants dommages et que le travail y avait été suspendu pour au moins 90 jours.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'explosion.

## CHINE

### Deux morts et six disparus suite à des intempéries dans le centre du pays

Deux personnes sont décédées et six autres sont portées disparues à la suite de pluies diluviales qui se sont abattues lundi, sur le district de Xixia, dans la ville de Nanyang, de la province chinoise du Henan, (centre), a indiqué, hier, le centre local de gestion des urgences. Des pluies torrentielles, avec des précipitations totales de 225,3 mm dans deux bourgs, ont provoqué une montée soudaine du niveau de l'eau en aval

d'une rivière locale, endommageant les infrastructures et piégeant certains habitants.

A la suite de ces inondations, des opérations de sauvetage ont immédiatement été mises en place, permettant ainsi de secourir deux personnes.

Les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivaient pour tenter de retrouver les personnes disparues, ajoute la même source.



## ITALIE

### Un mort dans une crue soudaine dans le nord-ouest du pays

Une brusque montée des eaux, provoquée par de fortes pluies, a fait un mort lundi dans le nord-ouest de l'Italie, ont annoncé les autorités. L'homme de 70 ans a été emporté par un torrent d'eau et de boue après être sorti de sa camionnette dans la ville alpine de Bardonecchia, dans la région du Piémont. "Nous sommes de plus en plus confrontés à des situations d'urgence dues à des phénomènes météorologiques que nous appelons autrefois exceptionnels, mais qui sont aujourd'hui de plus en plus fréquents", a déclaré le président de la région, Alberto Cirio, sur les réseaux sociaux. "Aujourd'hui, une bombe d'eau a frappé soudainement la ville de Bardonecchia, causant des dégâts et faisant malheureusement une victime", a-t-il fait état. Dans l'après-midi, le maire de la ville avait conseillé aux habitants de ne pas sortir de chez eux et de ne pas s'approcher des ponts, car les intempéries soudaines avaient fait sortir le cours d'eau du Fréjus de son lit. Des images vidéo ont montré des eaux noires se précipitant dans le canal, projetant des panaches d'eau et de boue sur les berges. Les pompiers ont secouru au moins 10 personnes piégées par les eaux, ainsi que plusieurs autres personnes coincées dans leur voiture, ont rapporté les médias.

## PAKISTAN

### Effondrement partiel d'un immeuble à Karachi, 22 personnes bloquées sous les décombres

Vingt-deux (22) personnes se trouvent bloquées sous les décombres à la suite de l'effondrement partiel d'un immeuble résidentiel situé dans le quartier de Kharadar, à Karachi, dans le sud du Pakistan, a rapporté lundi le quotidien The Express Tribune, citant les services de secours. Selon cette source, les faits se sont produits lundi, lorsqu'un bâtiment de six étages s'est partiellement effondré, piégeant au moins 22 personnes sous les gravats. Les opérations de secours sont en cours, mobilisant pompiers et forces de police. A ce stade, 11 personnes ont pu être extraites des décombres. Aucun bilan concernant d'éventuels morts ou blessés n'a été communiqué pour l'instant. Selon le journal, l'immeuble effondré était dans un état jugé dangereux.

## AFGHANISTAN

### Un mort et trois blessés dans l'effondrement d'un toit dans l'est du pays

Une personne est morte et trois autres ont été blessées par l'effondrement d'un toit dimanche dans la province de Khost, dans l'est de l'Afghanistan, en raison des intempéries, a déclaré lundi le gouvernement provincial. Une femme de 64 ans a perdu la vie et trois autres personnes, y compris deux enfants, ont été blessées, a indiqué le porte-parole du gouvernement provincial Mustaghfir Gurbaz, cité par des médias, ajoutant que tous les blessés avaient été hospitalisés. L'incident a eu lieu dans le district de Jaji Maidan à la suite de fortes pluies, selon la même source. Les orages et les inondations ont causé au moins deux morts et des dégâts matériels dans la province de Khost ainsi que dans les provinces voisines de Logar et Wardak, il y a quelques jours.

**BATNA****Une clinique publique spécialisée en chirurgie dentaire bientôt créée dans la commune d'Ain Touta**

Une clinique publique spécialisée en odontologie et chirurgie dentaire sera prochainement créée dans la commune d'Ain Touta, dans la wilaya de Batna, a indiqué, mardi, le directeur de la santé et de la population (DSP), Hamdi Chagouri.

Des travaux sont en cours pour finaliser les procédures administratives afin d'entamer "prochainement" le réaménagement d'un vieux bâtiment appartenant à la commune d'Ain Touta, choisi pour accueillir cette clinique spécialisée, a indiqué le même responsable dans une déclaration à l'APS. M. Chagouri a affirmé que des efforts seront déployés pour que cette structure sanitaire puisse accueillir les patients "avant la fin de l'année en cours", d'autant, a-t-il ajouté, que le bâtiment de quatre étages "ne nécessite que quelques travaux de réhabilitation et d'aménagement qui ne prendront pas beaucoup de temps".

Le DSP a fait savoir, à ce propos, qu'une enveloppe de 400 millions de dinars a été allouée au réaménagement de cette structure de santé qui sera équipée de 45 fauteuils dentaires et d'un laboratoire pour la prothèse dentaire, tandis qu'un étage du bâtiment sera dédié à la chirurgie maxillo-faciale et à d'autres interventions relevant de cette spécialité.

**CHU "MUSTAPHA PACHA"****Inauguration d'une unité d'hémodialyse au service de médecine pénitentiaire**

La présidente du Croissant rouge algérien (CRA), Ibtissam Hamlaoui, accompagnée du représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en Algérie, Alisair Bolton, et du chef du service de médecine légale du Centre hospitalo-universitaire (CHU) "Mustapha Pacha" d'Alger, Rachid Belhadj, a procédé à l'inauguration d'une unité d'hémodialyse au sein du service de médecine pénitentiaire du même établissement hospitalier.

Dans un communiqué rendu public lundi, le CRA a précisé que cette unité "contribuera à assurer la prise en charge médicale des détenus parmi les migrants en situation irrégulière, en leur permettant de bénéficier de séances de dialyse au sein de l'établissement hospitalier, tout en garantissant un suivi médical régulier".

À ce propos, le représentant du HCR en Algérie a salué "les efforts soutenus du CRA", affirmant que cette organisation humanitaire constitue "le partenaire principal et privilégié du HCR dans l'accompagnement des réfugiés, notamment en matière de prise en charge médicale et d'appui psychologique, conformément aux rapports du HCR".

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des "efforts conjoints du CRA et du HCR visant à assurer la prise en charge sanitaire de cette catégorie de personnes et à garantir la continuité des services de soins", selon la même source.

APS

**CONSTANTINE****Réouverture des services médicaux de l'hôpital "Mohamed Boudiaf" à El Khroub après une réhabilitation totale**

Plusieurs services médicaux de l'hôpital "Mohamed Boudiaf", situé dans la commune d'El Khroub (wilaya de Constantine), ont été remis en service cette semaine, suite à une opération de réhabilitation globale ayant concerné l'ensemble de ses structures et ce, dans le cadre de la célébration du 63e anniversaire de l'indépendance.

Les travaux de réaménagement et d'équipement de cet établissement de santé, inaugurés par le wali de Constantine, Abdelkhalak Sayouda, ont porté sur plusieurs services névralgiques, à commencer par le service des urgences médicales, qui a fait l'objet d'une reorganisation complète.

Les espaces ont été redistribués, les circuits internes repensés, et les salles de consultations et de premiers soins dotées d'un matériel médical de dernière génération.

La salle des opérations chirurgicales a également été modernisée, équipée de tables d'opération nouvelles, tandis que les conditions d'hébergement et d'hospitalisation ont été sensiblement améliorées grâce à la réhabilitation des chambres des patients et de leurs installations sani-



taires, offrant ainsi un cadre de soins plus confortable et digne.

L'intervention a en outre touché les services de médecine interne, de chirurgie générale et de gynécologie, ainsi que le laboratoire d'analyses médicales, lequel a bénéficié d'un renouvellement de ses équipements, ce qui permettra d'accroître la capacité de traitement de l'établissement tout en améliorant la précision des résultats d'analyses.

Les salles de radiologie, quant à elles, ont été entièrement rénovées et renforcées par un appareil d'imagerie numérique ainsi que d'autres équipements de haute technologie, contribuant à accélérer le diagnostic des cas urgents dans des délais raisonnables et à réduire le transfert des patients vers

d'autres structures hospitalières.

Dans ce contexte, le wali a souligné, la nécessité de préserver ce précieux acquis sanitaire, tout en assurant la continuité des services de qualité au bénéfice des patients.

Il a insisté sur l'impératif de tirer pleinement parti des moyens mobilisés par l'Etat pour le renforcement du système national de santé et la réalisation de l'équité territoriale dans l'accès aux prestations publiques à travers l'ensemble de la wilaya.

Le wali a également indiqué que cette opération de réhabilitation intervient en réponse à la demande croissante exprimée par les habitants d'El Khroub et des localités avoisinantes, notamment en raison de la forte densité démographique et de l'expansion

urbaine rapide que connaît cette collectivité locale.

Il a estimé que l'enjeu actuel consiste à assurer la pérennité du service public et à rehausser la qualité des prestations fournies, dans une optique de respect de la dignité des citoyens et de satisfaction de leurs attentes.

Ce projet s'inscrit parmi les 181 opérations de développement prévues à l'occasion de la célébration de cette date historique, englobant des inaugurations, des mises en service, des lancements de travaux ou encore des poses de première pierre, dans le cadre d'une vision intégrée de développement local visant l'émergence territoriale et la consolidation du caractère social de l'Etat plaçant le citoyen au cœur de ses priorités.

**TÉBESSA****Remise d'équipements médicaux et ambulances à des établissements publics de santé**

Des équipements médicaux et des ambulances ont été remis mardi à plusieurs établissements sanitaires de nombre de communes de la wilaya de Tébessa dans le cadre de la célébration du 63ème anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Il s'agit de six ambulances remises aux établissements publics hospitaliers des communes de Chréa, Bekaria, Morsott, Bir El Ater et Tébessa ainsi que 15 appareils d'hémodialyse, deux stations de traitement d'eau, de fauteuils dentaires, de tables pour services de radiographie et tables de gynécologie remis à des établissements publics hospitaliers et des polycliniques.

Le directeur de la santé et de la population par intérim, Yazid Arif, a précisé que l'acquisition des équipements qui a été prise en charge par les budgets du secteur et de la wilaya permet de renforcer le secteur de la santé et d'améliorer les prestations sanitaires assurées aux patients ainsi que leur éviter le déplacement à l'intérieur et l'extérieur de la wilaya vers d'autres établissements.



Le même responsable a rappelé que le secteur a connu durant les dernières années une évolution notable avec la mise en service de nombre de structures sanitaires dont des salles de soins, un hôpital à El Oglia et une polyclinique à Boulhaf Dir et l'acquisition d'équipements médicaux dont notamment des appareils d'imagerie médicale et des fauteuils dentaires.

## PALESTINE

### Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 56647 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 56647 martyrs et 134105 blessés, ont indiqué mardi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 116 martyrs et 463 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 6315 Palestiniens sont tombés en martyrs et 22064 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression

sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Elles ont également souligné que le bilan global des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendent l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 600 martyrs et plus de 4278 blessés.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent.

Les forces d'occupation ont violé cet accord et repris le 18 mars leur agression contre Ghaza.

## AFRIQUE AUSTRALE

### Le CDC appelle au renforcement des systèmes de santé publique

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a appelé mercredi, à l'ouverture de la quatrième réunion annuelle des instituts nationaux de santé publique (NPHI) pour l'Afrique australe, au renforcement des systèmes de santé publique afin de se préparer aux futures pandémies et menaces sanitaires.

S'exprimant, lors de l'ouverture de la réunion à Harare, le directeur régional du CDC Afrique, Lul Riek, a déclaré que les pan-

démies telles que le COVID-19, le virus de Marbourg et le Mpox ont révélé les faiblesses des mécanismes, des politiques et des interventions sanitaires sur le continent, mettant l'accent sur la nécessité pour l'Afrique de mettre en place des systèmes de santé publique robustes.

"Sur la base des leçons que nous avons tirées, il est nécessaire que chaque pays d'Afrique dispose d'un NPHI fonctionnel et opérationnel", a déclaré M. Riek, ajoutant que les lacunes en

matière de capacités identifiées lors des pandémies précédentes avaient conduit le CDC Afrique à formuler un nouvel ordre de santé publique afin de préparer l'Afrique aux futures pandémies et menaces sanitaires. Selon M. Riek, le nouvel ordre de santé publique repose sur cinq piliers, à savoir le renforcement des NPHI, l'élargissement de la production locale, l'amélioration des compétences du personnel de santé publique, l'augmentation du financement

national en matière de santé et la promotion de partenariats orientés vers l'action. "Notre objectif ultime est de s'assurer que tous les 55 membres de l'Union africaine disposent de NPHI fonctionnels capables de faire progresser l'Afrique vers une meilleure santé et une plus grande résilience", a indiqué M. Riek, notant que les NPHI jouaient un rôle vital dans la promotion de la santé, la prévention des maladies et la protection des populations.

## MALADIES CHRONIQUES

### 1,8 millions de décès évitables en Europe chaque année

Environ 1,8 millions de morts provoquées par des maladies chroniques pourraient être évitées chaque année en Europe, a indiqué l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), vendredi.

"Si les MNT (maladies non-transmissibles) étaient un virus, le monde serait confiné", a déclaré le directeur régional de l'OMS pour l'Europe, Hans Kluge, déplorant que ces maladies soient "non seulement évitables ou traitables, elles sont aussi largement ignorées".

Chaque année, 60% de ces décès sont liés à des facteurs comportementaux, métaboliques ou environnementaux tels que le tabac, l'alcool, la mauvaise alimentation ou l'inactivité physique, facteurs en hausse en Europe de l'Est mais sur lesquels des politiques de santé publique peuvent agir.

Les 40% restants pourraient être évités ou retardés grâce à un diagnostic précoce et à des soins, a souligné l'OMS. Ces décès coûtent très cher. La perte est estimée à plus de 514,5 milliards de dollars (439,4 milliards d'euros) chaque année.

## ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

### La solitude touche une personne sur six dans le monde



La solitude touche une personne sur six dans le monde, et a des répercussions considérables sur la santé et le bien-être, selon un dernier rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur le lien social, relevant qu'environ 100 décès sont signalés chaque heure suite à ce problème.

"On estime que la solitude est à l'origine d'environ 100 décès par heure, soit plus de 871 000 décès annuellement", indique le rapport publié lundi par la Commission de l'OMS sur le lien social, soulignant que des liens sociaux solides "peuvent contribuer à un meilleur état de santé et à une plus grande longévité".

Dans ce rapport, "nous levons le voile sur le problème de la solitude et de l'isolement, qui constitue un défi majeur de notre époque.

Notre Commission y propose une feuille de route expliquant comment nous pouvons favoriser des modes de vie bénéficiant de liens sociaux plus étroits et souligne l'impact profond que cela peut avoir sur la santé, l'éducation et l'économie", a déclaré la coprésidente de la Commission de l'OMS sur le lien social, Chido Mpemba.

"À une époque où les possibilités de connexion sont infinies, de plus en plus de personnes se retrouvent isolées et seules", a déclaré de son côté, le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, précisant que ces phénomènes, s'ils ne sont pas combattus, continueront de coûter des milliards de dollars à la société en termes de soins de santé, d'éducation et d'emploi.

Pour la coprésidente de la Commission de l'OMS sur le lien social, "même dans un monde numériquement connecté, de nombreux jeunes se sentent seuls", appelant à veiller à ce que la technologie, qui "est en train de remodeler nos vies", "renforce les liens humains, plutôt que de les affaiblir".

Le rapport fait suite à la toute première résolution sur le lien social, adoptée par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai dernier.

Il propose une feuille de route pour une action mondiale axée sur la politique, la recherche, les interventions, l'amélioration des méthodes de mesure (y compris l'élaboration d'un indice mondial du lien social) et la mobilisation du public, afin de faire évoluer les normes sociales et de stimuler un mouvement mondial en faveur du lien social.

L'OMS définit le lien social comme se rapportant à la manière dont les personnes entrent en relation et interagissent les unes avec les autres.

La solitude est décrite comme le sentiment douloureux qui résulte d'un écart entre les liens sociaux souhaités et réels, tandis que l'isolement social fait référence à l'absence objective de liens sociaux suffisants.

Mercredi 2 juillet 2025

# LUPUS

## Ce qui se cache derrière cette maladie auto-immune

*Le lupus est une maladie auto-immune qui bouleverse la vie de 30 000 personnes en France, principalement des femmes. Quelles sont ses causes ? Et ses symptômes ? Ce qu'il faut savoir sur le lupus.*

### QUELLE EST LA FORME DE LUPUS ?

Pour nombre d'entre nous, le lupus est surtout le nom d'une maladie chérie au Dr House mais aussi celle qui touche la jeune starlette Selena Gomez. Mais qu'est-ce que le lupus exactement ?

En fait, il existe plusieurs formes de lupus mais la plus courante est le lupus érythémateux systémique. C'est une maladie chronique dans laquelle le système immunitaire produit des anticorps contre les cellules du corps, conduisant à une inflammation généralisée et des lésions tissulaires.

La maladie touche essentiellement les femmes en âge d'avoir des enfants (9 femmes pour un homme) et toutes les parties du corps peuvent être atteintes (c'est pourquoi elle est dite systémique). La maladie dispose d'une panoplie de manifestations cliniques affectant les articulations, la peau, le cœur, les poumons, les reins, les vaisseaux sanguins...

Pour le moment, les causes de cette maladie restent obscures. Selon les experts, il semblerait qu'un ensemble de facteurs, génétiques, environnementaux et hormonaux soient à l'origine de la maladie.

En raison des multiples formes de la maladie, c'est souvent le médecin généraliste qui prend en charge

### QUELS SONT LES SYMPTÔMES DU LUPUS ?

Le terme de lupus fait référence au symptôme le plus fréquent de la maladie : une éruption cutanée sur la visage, autour des yeux et sur les pommettes, en forme de masque appelé loup (du latin lupus).

Il existe également divers et variés. La maladie peut démarquer par l'un ou l'autre de ces signes :

- Des manifestations cutanées : elles touchent 80% des malades. Elles apparaissent sur le visage mais



symptômes sont également divers et variés. La maladie peut démarquer par l'un ou l'autre de ces signes :

• Des manifestations cutanées : elles touchent 80% des malades.

Elles apparaissent sur le visage mais

touche aussi l'ensemble du corps.

- Des douleurs articulaires : elles peuvent toucher différentes articulations, en particulier les doigts et les poignets, les pieds et les chevilles. Les endroits atteints deviennent

- chauds, rouges et gonflés. Ces douleurs sont fréquentes la nuit. Cette inflammation articulaire (arthrite) est présente dans 75 % des cas de lupus érythémateux disséminé.

- Des manifestations sanguines :

elles sont présentes chez 85 % des patients au cours de la maladie. On observe souvent une anémie (baisse de globules rouges ou de l'hémoglobine dans le sang), une diminution du nombre de globules blancs (leucopénie) ou du nombre de plaquettes (thrombopénie), qui peut favoriser les saignements.

- Une atteinte des yeux : l'inflammation peut affecter des tissus de l'œil et entraîner une sécheresse oculaire.

- Une atteinte des reins : cela survient parfois dès le début de la maladie, parfois plus progressivement. Il s'agit d'une atteinte de gravité très variable des glomérules rénaux qui filtrent l'urine. Elle peut évoluer parfois vers une maladie rénale chronique.

## Comment soigne-t-on un lupus ?

Il est encore impossible de guérir un lupus mais les traitements permettent de soigner les poussées et de limiter les réchutes, en obtenant des remises parfois très longues. En somme, le traitement du lupus est principalement symptomatique.

Le traitement du lupus est adapté aux localisations des atteintes d'organes et à la gravité des symptômes. Il associe souvent plusieurs médicaments :

- Un anti-inflammatoire non stéroïdien (AINS) et l'aspirine utilisés dans les formes légères de lupus érythémateux disséminé, touchant la peau et les articulations.

- Des anti-paludéens de synthèse (les amino-4-quinoïdines) qui agissent sur le système immunitaire et présentent des propriétés anti-inflammatoires. Les anti-paludéens sont efficaces notamment dans les atteintes de la peau, des articulations, du cœur et des reins.

- Mais leur usage nécessite une surveillance régulière par un ophtalmolo (ils peuvent affecter la rétine et perturber la notion des couleurs) et un cardiologue (réalisation d'électrocardiogrammes), pour rechercher l'apparition d'éventuels effets secondaires.

- Des corticoïdes. Ce sont les médicaments les plus courants pour traiter les formes aiguës du lupus érythémateux disséminé. Ils sont prescrits à une dose élevée, progressive et diminuée jusqu'à une dose minimale, voire jusqu'à l'arrêt en cas de rémission. Ce traitement fait l'objet d'une surveillance médicale particulière car la prise prolongée de corticoïdes peut

engendrer de nombreux effets secondaires (prise de poids, hypertension, cataracte, infection urinaire ou dentaire, troubles digestifs, troubles de l'humeur,...).

- Des immunosuppresseurs, prescrits pour traiter les atteintes d'organes graves, notamment rénales et cérébrales. Leur effet secondaire (infection virale ou bactérienne) explique le suivi médical étroit associé au traitement.

- Des anticorps monoclonaux lorsque le patient est atteint d'une forme sévère de lupus érythémateux disséminé.

### CE QU'ON PEUT FAIRE AUSSI POUR SE SOIGNER

Comme le lupus est une maladie de longue durée, le patient a un rôle majeur dans sa prise en charge. C'est à lui de reconstruire les signes de la maladie, afin de connaître les meilleures cas de poussée, et de suivre certaines règles de vie.

Pas de tabac : cela peut, entre autres, augmenter les troubles cardio-vasculaires et la fragilité pulmonaire.

Pas d'exposition au soleil car les rayons UV peuvent déclencher une poussée des symptômes. Il est important de bien se protéger du soleil, même lorsqu'il ne semble pas très fort, comme aux premiers rayons du printemps.

Lutter contre le surpoids pour soulager les douleurs articulaires mais aussi pour améliorer l'état général.

### L'APPORT DE L'EDUCATION THÉRAPEUTIQUE

Par exemple, le centre national de référ-



rence du Lupus de la Pitié-Salpêtrière a mis en place des ateliers "éducation thérapeutique" afin d'aider les patients à mieux vivre leur maladie.

Objectif ?

Apprendre à mieux anticiper les problèmes médicaux éventuels et mieux gérer le quotidien avec la maladie. Lors de ces séances, les patients (pas plus de 8) peuvent échanger avec les professionnels (médecins, nutritionnistes, infirmières) et les autres malades. Que ce soit en raison de la

pluralité et/ou de la sévérité des symptômes, l'impact psychologique de cette maladie peut être assez important.

C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à entrer en contact avec des associations de patients : parler librement de sa maladie et de son vécu entre patients peut être很有用 pour un effet positif pour mieux vivre sa maladie au quotidien.

Les centres de référence organisent aussi des rencontres entre patients à cet effet.

### Chez les femmes, le stress post-traumatique augmente le risque de lupus

D'après une nouvelle étude américaine, le stress post-traumatique et les traumatismes violents augmenteraient le risque de lupus chez les femmes. On vous explique tout.

En France, 20 000 personnes souffriraient de lupus érythémateux systémique (LEP) ; 25 Français sur 100 seraient touchés par cette maladie chronique auto-immune qui survient lorsque le système immunitaire s'attaque aux cellules de l'organisme (de la peau, des articulations, des reins, du cœur...) afin de les détruire.

La pathologie touche surtout les femmes entre 15 et 40 ans - les hommes ont, en moyenne, 10 fois moins de risques : elle se manifeste le plus souvent par de la fatigue, une perte de poids importante, de la fièvre, des douleurs articulaires, des lésions de la peau et des muqueuses...

• Des manifestations sanguines : elles sont présentes chez 85 % des patients au cours de la maladie. On observe souvent une anémie (baisse de globules rouges ou de l'hémoglobine dans le sang), une diminution du nombre de globules blancs (leucopénie) ou du nombre de plaquettes (thrombopénie), qui peut favoriser les saignements.

• Une atteinte des yeux : l'inflammation peut affecter des tissus de l'œil et entraîner une sécheresse oculaire.

• Une atteinte des reins : cela survient parfois dès le début de la maladie, parfois plus progressivement. Il s'agit d'une atteinte de gravité très variable des glomérules rénaux qui filtrent l'urine. Elle peut évoluer parfois vers une maladie rénale chronique.

Le lupus est une maladie chronique qui touche 30 000 personnes en France.

En outre, les femmes ayant subi un traumatisme (agression physique, agression sexuelle, attentat, viol,...) sans stress post-traumatique avaient, elles, 2 fois plus de risques que la moyenne de développer un lupus de type LEP.

Pour réaliser cette étude (publiée dans la revue spécialisée Arthritis & Rheumatology), les scientifiques américains ont travaillé avec des données médicales recueillies sur 54 763 femmes.

Verdict : « le stress post-traumatique (et, de manière plus large, les traumatismes violents) a davantage de risques de provoquer un lupus chez la femme concernée que la tabagisme ».

« Ces travaux confirment l'existence d'un lien entre la santé mentale et la santé physique : d'où l'importance de prendre en charge au plus vite les femmes ayant subi un traumatisme, avec ou sans stress post-traumatique. »

© DR

# L'activité physique contre le lupus

Pour lutter contre le lupus, les patients devraient pratiquer quotidiennement une activité physique modérée et des exercices de réduction du stress.



Un petit groupe de malades pratiquant le tai-chi, une activité physique qui demande une grande flexibilité et qui peut aider à réduire la douleur et les douleurs articulaires, des lésions de la peau et des muqueuses...

Pour confirmer les résultats de cette étude, les chercheurs ont réalisé une expérience de petite ampleur. Un petit groupe de malades pratiquant le tai-chi, une activité physique qui demande une grande flexibilité et qui peut aider à réduire la douleur et les douleurs articulaires, des lésions de la peau et des muqueuses...

Et contre-intuitif, mais le mouvement fait réellement du bien au patient". Si nous observons des bienfaits avérés sur des comportements groupés, alors que les symptômes de lupus et que nous partageons à trouver un programme standard adapté, nous pourrions presque imaginer une prescription d'activité physique et de réduction du stress".

### Le tabac augmente le risque de lupus chez la femme

Les fumeuses sont plus à risque de développer un lupus, une maladie chronique qui touche 30 000 personnes en France.

Si les causes de cette maladie restent obscures, il semblerait qu'un ensemble de facteurs, génétiques, environnementaux et hormonaux soient à l'origine de la maladie.

Et que ce lien est encore plus significatif pour les femmes. Les fumeuses sont deux fois plus à risque de développer cette maladie chronique dans la maladie. Cette nouvelle

étude publiée dans la revue spécialisée Annals of Rheumatic Diseases révèle que le tabac est un facteur de risque de lupus. Si les causes de cette maladie restent obscures, il semblerait qu'un ensemble de facteurs, génétiques, environnementaux et hormonaux soient à l'origine de la maladie.

Les résultats de l'étude ont révélé que les fumeuses ont attaché un risque supérieur de développer cette maladie chronique dans la maladie. Cette nouvelle

étude a été réalisée par les scientifiques de l'école de médecine de Harvard (Etats-Unis) qui ont utilisé une grande étude américaine, qui comprenait des milliers de femmes suivies depuis les années 1980.

Parmi elles, un peu plus de 400 étaient touchées par un lupus érythémateux disséminé.

Les résultats de l'étude ont révélé que les fumeuses ont attaché un risque supérieur de développer cette maladie chronique dans la maladie. Cette nouvelle

sance d'anticorps anti-ADN dans l'organisme du patient. En effet, les scientifiques ont chiffré que le risque d'avoir des auto-anticorps spécifiques à cette maladie est multiplié par deux chez les accros à la cigarette. En revanche, ce risque n'apparaît pas chez celles qui ont réussi à abandonner le tabac.

### Un régime alimentaire riche en fibres pourrait être bénéfique

Et si un régime alimentaire riche en fibres insolubles pouvait améliorer l'état de santé des patients souffrant de lupus ? C'est l'hypothèse avancée par des chercheurs américains. Expliquons-nous.

Le lupus est une maladie auto-immune qui touche environ 40 Français sur 100 000 chaque année. Largement féminine – 88 % des malades sont de sexe féminin – cette pathologie survient lorsque le système immunitaire attaque l'organisme, provoquant des réactions inflammatoires cutanées (lupus érythémateux) ou localisées au niveau de plusieurs organes (reins, articulations, poumons...). C'est le lupus érythémateux systémique.

Si les causes exactes du lupus n'ont pas encore été identifiées par la recherche médicale (qui soupçonne des facteurs génétiques, environnementaux et hormonaux), les chercheurs s'intéressent depuis quelques années au rôle de Lactobacillus reuteri, une bactérie de la flore intestinale.

Conclusion ?

« Au terme de l'expérience, les scientifiques ont constaté que la lactobacille réuteri déclenchait rapidement l'amélioration de l'état de santé général des souris atteintes de lupus érythémateux systémique. »

Expliquons-nous.

Les fibres qui ne se dissolvent pas dans l'eau sont connues pour favoriser le transit intestinal, contribuer à l'élimination des toxines et booster le système digestif. En outre, elles sont bénéfiques pour la flore intestinale.

Conclusion ?

« Au terme de l'expérience, les scientifiques ont constaté que la lactobacille réuteri déclenchait rapidement l'amélioration de l'état de santé général des souris atteintes de lupus érythémateux systémique. »

Expliquons-nous.

Les fibres qui ne se dissolvent pas dans l'eau sont connues pour favoriser le transit intestinal, contribuer à l'élimination des toxines et booster le système digestif. En outre, elles sont bénéfiques pour la flore intestinale.

Conclusion ?

« Au terme de l'expérience, les scientifiques ont constaté que la lactobacille réuteri déclenchait rapidement l'amélioration de l'état de santé général des souris atteintes de lupus érythémateux systémique. »

Expliquons-nous.

Les fibres qui ne se dissolvent pas dans l'eau sont connues pour favoriser le transit intestinal, contribuer à l'élimination des toxines et booster le système digestif. En outre, elles sont bénéfiques pour la flore intestinale.

Conclusion ?

« Au terme de l'expérience, les scientifiques ont constaté que la lactobacille réuteri déclenchait rapidement l'amélioration de l'état de santé général des souris atteintes de lupus érythémateux systémique. »

Expliquons-nous.

Les fibres qui ne se dissolvent pas dans l'eau sont connues pour favoriser le transit intestinal, contribuer à l'élimination des toxines et booster le système digestif. En outre, elles sont bénéfiques pour la flore intestinale.

Conclusion ?

« Au terme de l'expérience, les scientifiques ont constaté que la lactobacille réuteri déclenchait rapidement l'amélioration de l'état de santé général des souris atteintes de lupus érythémateux systémique. »

Expliquons-nous.

Les fibres qui ne se dissolvent pas dans l'eau sont connues pour favoriser le transit intestinal, contribuer à l'élimination des toxines et booster le système digestif. En outre, elles sont bénéfiques pour la flore intestinale.

Conclusion ?

« Au terme de l'expérience, les scientifiques ont constaté que la lactobacille réuteri déclenchait rapidement l'amélioration de l'état de santé général des souris atteintes de lupus érythémateux systémique. »

Expliquons-nous.

Les fibres qui ne se dissolvent pas dans l'eau sont connues pour favoriser le transit intestinal, contribuer à l'élimination des toxines et booster le système digestif. En outre, elles sont bénéfiques pour la flore intestinale.

Conclusion ?

« Au terme de l'expérience, les scientifiques ont constaté que la lactobacille réuteri déclenchait rapidement l'amélioration de l'état de santé général des souris atteintes de lupus érythémateux systémique. »

Expliquons-nous.

Les fibres qui ne se dissolvent pas dans l'eau sont connues pour favoriser le transit intestinal, contribuer à l'élimination des toxines et booster le système digestif. En outre, elles sont bénéfiques pour la flore intestinale.

Conclusion ?

« Au terme de l'expérience, les scientifiques ont constaté que la lactobacille réuteri déclenchait rapidement l'amélioration de l'état de santé général des souris atteintes de lupus érythémateux systémique. »

Expliquons-nous.

Les fibres qui ne se dissolvent pas dans l'eau sont connues pour favoriser le transit intestinal, contribuer à l'élimination des toxines et booster le système digestif. En outre, elles sont bénéfiques pour la flore intestinale.

Conclusion ?

« Au terme de l'expérience, les scientifiques ont constaté que la lactobacille réuteri déclenchait rapidement l'amélioration de l'état de santé général des souris atteintes de lupus érythémateux systémique. »

Expliquons-nous.

Les fibres qui ne se dissolvent pas dans l'eau sont connues pour favoriser le transit intestinal, contribuer à l'élimination des toxines et booster le système digestif. En outre, elles sont bénéfiques pour la flore intestinale.

Conclusion ?

« Au terme de l'expérience, les scientifiques ont constaté que la lactobacille réuteri déclenchait rapidement l'amélioration de l'état de santé général des souris atteintes de lupus érythémateux systémique. »

Expliquons-nous.

Les fibres qui ne se dissolvent pas dans l'eau sont connues pour favoriser le transit intestinal, contribuer à l'élimination des toxines et booster le système digestif. En outre, elles sont bénéfiques pour la flore intestinale.

Conclusion ?

« Au terme de l'expérience, les scientifiques ont constaté que la lactobacille réuteri déclenchait rapidement l'amélioration de l'état de santé général des souris atteintes de lupus érythémateux systémique. »

Expliquons-nous.

Les fibres qui ne se dissolvent pas dans l'eau sont connues pour favoriser le transit intestinal, contribuer à l'élimination des toxines et booster le système digestif. En outre, elles sont bénéfiques pour la flore intestinale.

Conclusion ?

« Au terme de l'expérience, les scientifiques ont constaté que la lactobacille réuteri déclenchait rapidement l'amélioration de l'état de santé général des souris atteintes de lupus érythémateux systémique. »

Expliquons-nous.

Les fibres qui ne se dissolvent pas dans l'eau sont connues pour favoriser le transit intestinal, contribuer à l'élimination des toxines et booster le système digestif. En outre, elles sont bénéfiques pour la flore intestinale.

Conclusion ?

« Au terme de l'expérience, les scientifiques ont constaté que la lactobacille réuteri déclenchait rapidement l'amélioration de l'état de santé général des souris atteintes de lupus érythémateux systémique. »

Expliquons-nous.

Les fibres qui ne se dissolvent pas dans l'eau sont connues pour favoriser le transit intestinal, contribuer à l'élimination des toxines et booster le système digestif. En outre, elles sont bénéfiques pour la flore intestinale.

Conclusion ?

« Au terme de l'expérience, les scientifiques ont constaté que la lactobacille réuteri déclenchait rapidement l'amélioration de l'état de santé général des souris atteintes de lupus érythémateux systémique. »

Expliquons-nous.

Les fibres qui ne se dissolvent pas dans l'eau sont connues pour favoriser le transit intestinal, contribuer à l'élimination des toxines et booster le système digestif. En outre, elles sont bénéfiques pour la flore intestinale.

Conclusion ?

« Au terme de l'expérience, les scientifiques ont constaté que la lactobacille réuteri déclenchait rapidement l'amélioration de l'état de santé général des souris atteintes de lupus érythémateux systémique. »

Expliquons-nous.

Les fibres qui ne se dissolvent pas dans l'eau sont connues pour favoriser le transit intestinal, contribuer à l'élimination des toxines et booster le système digestif. En outre, elles sont bénéfiques pour la flore intestinale.

Conclusion ?

« Au terme de l'expérience, les scientifiques ont constaté que la lactobacille réuteri déclenchait rapidement l'amélioration de l'état de santé général des souris atteintes de lupus érythémateux systémique. »

Expliquons-nous.

Les fibres qui ne se dissolvent pas dans l'eau sont connues pour favoriser le transit intestinal, contribuer à l'élimination des toxines et booster le système digestif. En outre, elles sont bénéfiques pour la flore intestinale.

Conclusion ?

« Au terme de l'expérience, les scientifiques ont constaté que la lactobacille réuteri déclenchait rapidement l'amélioration de l'état de santé général des souris atteintes de lupus érythémateux systémique. »

Expliquons-nous.

Les fibres qui ne se dissolvent pas dans l'eau sont connues pour favoriser le transit intestinal, contribuer à l'élimination des toxines et booster le système digestif. En outre, elles sont bénéfiques pour la flore intestinale.

Conclusion ?

« Au terme de l'expérience, les scientifiques ont constaté que la lactobacille réuteri déclenchait rapidement l'amélioration de l'état de santé général des souris atteintes de lupus érythémateux systémique. »

&lt;p

## S A H A R A O C C I D E N T A L

## Un appel "urgent" pour protéger les défenseurs des droits humains

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains (CODESA) a lancé à nouveau, mardi, un appel "urgent" à la communauté internationale pour garantir la protection "effective" des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental.



Cet appel intervient après que la force d'occupation marocaine a imposé un siège au domicile de l'ancien prisonnier politique sahraoui Ali Salem Tamek, également président du collectif.

Le CODESA "renouvelle son appel urgent aux instances internationales compétentes pour qu'elles interviennent afin de mettre un terme au cycle de répression et de persécution systématique et de garantir la protection effective des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental", a-t-il indiqué dans un communiqué.

Condamnant fermement ce siège "répressif", le collectif tient l'Etat marocain, en tant que force d'occupation, "pleinement responsable de l'intégrité phy-

sique et morale du défenseur des droits humains Ali Salem Tamek, de sa famille ainsi que de l'ensemble des membres de l'organisation".

Lundi, la force d'occupation marocaine a assiégié le domicile de l'ancien prisonnier politique sahraoui Ali Salem Tamek, lequel

sert de siège temporaire à l'organisation, dans le but d'empêcher la tenue de l'assemblée générale constitutive de la section du CODESA à Laâyoune occupée et d'une action de solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis incarcérés dans les geôles marocaines, notamment les détenus du groupe de Gdeim Izik.

Cette escalade s'inscrit dans la continuité de l'interdiction impo-

sée à la tenue du premier congrès national de l'organisation en octobre 2023, en violation flagrante du droit à la liberté d'association et de réunion pacifique, pourtant garanti par le droit international humain et les instruments internationaux des droits humains.

Selon cette organisation de défense des droits humains, ce siège "s'inscrit dans le cadre d'une vaste campagne de répression et d'intimidation ciblant les membres du CODESA".

Cette campagne, a-t-elle poursuivi, vise à "entraver leur travail légitime en matière de droits humains, dans le cadre d'une politique systématique de harcèlement menée à l'encontre des défenseurs des droits humains.

En effet, les autorités d'occupation marocaines poursuivent leur politique de harcèlement, de répression et d'interdiction à l'égard du CODESA et de ses membres, méprisant ouvertement les appels et engagements internationaux relatifs à la protection des défenseurs des droits humains au Sahara occidental".

Elle se poursuit, en dépit des condamnations de 11 rapporteurs spéciaux des Nations unies de telles pratiques répressives, ainsi que des dénonciations émises par l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et d'autres ONG de défense des droits humains.

En effet, les autorités d'occupation marocaines poursuivent leur politique de harcèlement, de répression et d'interdiction à l'égard du CODESA et de ses membres, méprisant ouvertement les appels et engagements internationaux relatifs à la protection des défenseurs des droits humains au Sahara occidental".

## Des étudiants sahraouis dénoncent des mesures "répressives" dans une université marocaine



Des étudiants sahraouis de l'université d'Agadir (sud du Maroc) ont dénoncé les procédures disciplinaires engagées par l'administration universitaire à l'encontre de leurs camarades, désormais menacés d'exclusion pour avoir réclamé l'indépendance du Sahara occidental lors d'un sit-in dans le campus, les qualifiant de mesures "répressives" et d'"atteinte directe à la liberté d'expression".

Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, le comité des étudiants sahraouis de l'Université d'Agadir a rejeté ces mesures "répressives" et "vindicatives", affirmant que la convocation des étudiants sahraouis devant le Conseil de discipline de l'université est une "atteinte directe au droit à la liberté d'expression et à l'engagement envers (la) cause nationale".

Le comité a tenu l'administration universitaire pour "responsable de toutes les représailles que pourraient subir les étudiants", avertissant que "ces tactiques d'intimidation ne feront pas taire nos voix et n'affaibliront pas notre détermination".

Des étudiants sahraouis de l'université d'Agadir risquent d'être exclus pour avoir réclamé l'indépendance du Sahara occidental et la libération des prisonniers politiques sahraouis dans les geôles marocaines, lors d'un sit-in symbolique organisé il y a quelques jours dans le campus, rapportent plusieurs médias sahraouis.

La protestation a été réprimée par les forces de sécurité marocaines et l'administration universitaire a, ensuite, justifié l'ouverture de procédures disciplinaires en invoquant des "violations du règlement du campus", ajoute la même source.

En effet, le doyen de la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de l'Université d'Agadir a convoqué devant le conseil de discipline le groupe d'étudiants sahraouis ayant participé à ce rassemblement organisé le 19 juin en solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis, notamment ceux du groupe "Gdeim Izik" qui purgent de lourdes peines arbitraires dans les geôles de l'occupant marocain et pour avoir revendiqué l'indépendance du Sahara occidental.

L'administration universitaire a menacé d'imposer des mesures disciplinaires sévères.

De son côté, l'association de la jeunesse sahraouie de France a condamné "fermement", lundi, la décision "arbitraire" de la présidence de l'université d'Agadir de renvoyer un groupe d'étudiants sahraouis devant le conseil de discipline.

Elle a fait part, dans ce contexte, de sa "profonde inquiétude" et de sa "vive condamnation" de la décision de la présidence de l'université d'Agadir, qualifiant cette mesure de "tentative flagrante de museler les voix libres et de restreindre les libertés étudiantes et l'engagement politique légitime au sein de l'université".

Cette décision s'inscrit dans "la continuité d'une politique d'intimidation et de répression systématique menée par l'Etat marocain à l'encontre des militants sahraouis, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements universitaires", a ajouté l'association.

Cet épisode n'est pas un fait isolé. Il s'inscrit dans un modèle soutenu de persécution universitaire et politique contre les étudiants sahraouis.

En avril dernier, le même comité avait déjà dénoncé l'ouverture de procédures disciplinaires contre trois autres étudiants sahraouis pour avoir arboré le drapeau de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) lors de la commémoration du 49e anniversaire de sa proclamation.

APS



Des unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé des bases ennemis de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Mahbes, causant d'importantes pertes hu-

maines et matérielles, indique, lundi, un communiqué de la Direction centrale du commissariat politique de l'APLS.

Des détachements avancés de l'APLS ont mené, dimanche, un

bombardement intensif ayant ciblé des bases de l'occupant marocain dans la ville occupée de Mahbes, a précisé le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Les attaques de l'Ar-

mée sahraouie se poursuivent contre les bases et les retranchements de l'armée d'occupation marocaine, leur infligeant d'importantes pertes humaines et matérielles, lit-on dans le communiqué.

## PALESTINE

### Plus de 130 organisations appellent à la fermeture de la Fondation humanitaire de Ghaza

Plus de 130 organisations caritatives et humanitaires ont appelé à la fermeture de la Fondation humanitaire de Ghaza (GHF) soutenue par l'entité sioniste et les Etats-Unis, en raison de préoccupations sur sa neutralité, ses procédés et la violence entourant la distribution de l'aide qui a fait des centaines de martyrs palestiniens à Ghaza, rapporte le site Middle East Eye.



Selon un communiqué conjoint, repris par ce site, depuis le début des opérations du GHF fin mai après trois mois de blocus humanitaire, plus de 500 Palestiniens sont tombés en martyrs et près de 4 000 autres ont été blessés alors qu'ils tentaient d'accéder à de la nourriture et des biens de première nécessité.

Les signataires, parmi lesquels Oxfam, Save the

Children et Amnesty International, ont dénoncé des tirs qualifiés de "routiniers" de la part des forces sionistes visant des civils désespérés. "Aujourd'hui, les Palestiniens de Ghaza sont confrontés à un choix impossible : mourir de faim ou risquer d'être abattus en essayant désespérément de trouver de quoi nourrir leurs familles", indique le communiqué. Les ONG pré-

cisent que des enfants et leurs accompagnants figurent parmi les victimes, et que des mineurs ont été blessés dans plus de la moitié des attaques documentées visant des points de distribution d'aide.

Des groupes de défense des droits humains soulignent également que des soldats sionistes ont reconnu avoir reçu l'ordre de tirer sur les personnes cher-

chant à obtenir de l'aide. La GHF est une organisation fondée en février 2025 pour distribuer de l'aide humanitaire à Ghaza, soumise à une sauvage agression sioniste.

Elle est aujourd'hui la seule autorisée à apporter de la nourriture aux Ghazaouis. Depuis le début de ses opérations, les crimes au cours desquels des Palestiniens sont assassinés par l'armée sioniste lors de distributions d'aide organisées par la fondation se sont multipliés. Un rapport de l'université américaine d'Harvard, publié récemment, évalue de manière critique le rôle de cette fondation, affirmant que sa structure semble avoir été davantage façonnée par la stratégie militaire sioniste que par les besoins humanitaires. Le rapport affirme que l'architecture même de ces centres humanitaires a été conçue de manière à justifier la violence contre les civils.

### Un documentaire sur l'agression sioniste du personnel médical à Ghaza sera diffusé par une chaîne britannique

La chaîne de télévision "Channel 4" britannique a annoncé la diffusion d'un documentaire sur l'agression par l'armée sioniste du personnel soignant à Ghaza, soumis à un génocide depuis 21 mois.

Dans un communiqué relayé lundi par l'agence de presse Wafa, la chaîne a expliqué que "le documentaire

intitulé +Gaza : Médecins attaqués+, produit pour la BBC et dont la diffusion a ensuite été refusée, a été approuvé par Channel 4 après examen des normes éditoriales et de diffusion".

"Le documentaire sera diffusé mercredi 2 juillet", a précisé "Channel 4", notant que cette démarche s'inscrit dans le cadre de sa "couver-

ture audacieuse et de son approche narrative indépendante, dans l'intérêt général".

Le documentaire +Gaza : Médecins attaqués+ dénonce le ciblage systématique des établissements de santé et du personnel soignant par les forces d'occupation sionistes lors de leurs différentes incursions cri-

minnelles dans l'enclave palestinienne.

Il comprend des images et des témoignages montrant que les médecins et les équipes médicales de Ghaza, "sont non seulement privés de la protection du droit international, mais également ciblés, arrêtés et torturés délibérément" par l'armée sioniste.

## NATIONS UNIS

### Il est nécessaire de limiter le droit de veto au sein du Conseil de sécurité (Guterres)

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a indiqué qu'il était nécessaire de limiter l'utilisation du droit de veto au sein du Conseil de sécurité.

"L'ONU est un groupe très large. Et il ya un problème fondamental, qui est le Conseil de sécurité".

Ce dernier "n'a aucune légitimité pour représenter le monde d'aujourd'hui", a-t-il déclaré lors d'une interview accordée à la chaîne espagnole TVE.

Selon Antonio Guterres, il faudrait augmenter le nombre de membres

permanents et non permanents du Conseil de sécurité.

"A mon avis, la limitation du droit de veto serait utile dans certaines circonstances absolument inacceptables, comme le risque de génocide", a-t-il ajouté.

Le secrétaire général a avoué que de telles réformes sont difficiles à mettre en œuvre et que le Conseil de sécurité avait un "problème d'efficacité".

Le Conseil de sécurité de l'ONU compte dix membres non permanents, dont cinq Etats changent chaque

année dans le cadre de la rotation. Contrairement aux cinq membres permanents (Russie, Royaume-Uni, Chine, Etats-Unis et France), ils ne disposeront pas du droit de veto.

L'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) a dénoncé récemment l'utilisation abusive du droit veto par les membres permanents du Conseil de sécurité, notamment les Etats-Unis, qui ont eu recours, à maintes reprises, à cette pratique dans le cadre du génocide sioniste en cours contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza.

## IRAN

### Le nombre de martyrs suite à l'agression sioniste dépasse les 930

Au moins 935 personnes sont tombées en martyres suite à l'agression menée par l'entité sioniste contre l'Iran, qui a pris fin le 24 juin, a annoncé lundi l'agence officielle iranienne Irna.

Pendant l'agression de 12 jours menée par l'entité sio-

niste "contre notre pays, 935 martyrs ont été identifiés jusqu'à présent", parmi lesquels 132 femmes et 38 enfants, a déclaré l'agence, citant le porte-parole du pouvoir judiciaire, Asghar Jahangir.

L'entité sioniste a lancé une agression contre l'Iran

le 13 juin en menant des frappes aériennes sur les sites nucléaires, militaires et résidentiels de l'Iran.

De leur côté, les forces militaires iraniennes ont immédiatement lancé des ripostes.

La force aérospatiale du Corps des gardiens de la ré-

volution islamique a mené 21 vagues de frappes de missiles dans le cadre de l'opération "Promesse honnête 3", infligeant de lourdes pertes à l'entité sioniste.

Un cessez-le-feu initié par le président américain, Donald Trump, est entré en vigueur le 24 juin.

## THAÏLANDE

### La Cour constitutionnelle suspend la Première ministre Paetongtarn

La Cour constitutionnelle de Thaïlande a suspendu mardi la Première ministre, Paetongtarn Shinawatra, après avoir accepté une motion l'accusant de "violation de la Constitution", rapportent des médias.

Les juges ont ordonné à Mme Shinawatra de céder d'exercer ses fonctions à partir de ce mardi, dans l'attente d'une décision finale, a déclaré la Cour dans un communiqué, relayé par les médias.

Cette décision intervient après qu'un groupe de sénateurs a déposé le mois dernier une motion accusant la Première ministre d'avoir "enfreint la Constitution en violant gravement les normes éthiques", lors d'une conversation téléphonique avec l'ancien Premier ministre cambodgien, Hun Sen, que celui-ci a partagé en ligne.

Mme Shinawatra, 38 ans, dirigeante du parti Pheu Thai, a été élue à ce poste en août dernier par les députés.

## IRAK

### Tirs de roquettes contre un aéroport, deux blessés

Deux roquettes se sont abattues lundi soir sur l'aéroport de Kirkouk, dans le nord de l'Irak, faisant deux blessés légers, a déclaré à la presse un responsable des services de sécurité.

Une troisième roquette est tombée sur une maison dans la ville de Kirkouk, causant des dégâts matériels, a précisé ce responsable.

"Deux roquettes Katioucha sont tombées dans la section militaire de l'aéroport de Kirkouk", a-t-il indiqué sous le couvert de l'anonymat, précisant qu'un des projectiles n'avait pas explosé.

"Une troisième roquette a touché une maison dans le quartier d'Uruba", situé au sud-est de l'aéroport, sans faire de blessé, a poursuivi le responsable. L'attaque n'a pas été revendiquée.

## SYRIE

### Le président américain signe un décret exécutif mettant fin aux sanctions

Le président américain Donald Trump a signé lundi un décret exécutif mettant fin aux sanctions contre la Syrie, a annoncé le site internet de la Maison Blanche.

Selon une fiche d'information de la Maison Blanche, le président américain "a signé un décret historique mettant fin au programme de sanctions contre la Syrie pour soutenir le chemin du pays vers la stabilité et la paix".

"Le décret supprime les sanctions contre la Syrie ... Le décret permet l'assouplissement des contrôles à l'exportation de certaines marchandises et lève les restrictions à une assistance étrangère à la Syrie", a également indiqué la Maison Blanche.

En vertu du décret, le secrétaire d'Etat américain Marco Rubio s'est vu chargé d'"explorer les voies de levée des sanctions devant les Nations Unies pour soutenir la stabilité en Syrie".

## CASBAH D'ALGER

### M. Ballalou préside le lancement des travaux de restauration du "Palais El Menzah"

Le ministre de la Culture et des Arts Zouhir Ballalou a présidé, lundi à Alger, le lancement des travaux de restauration du "Palais El Menzah" à la Casbah d'Alger qui sera converti, une fois les travaux parachevés, en un espace culturel baptisé "Maison des artistes" dédié à abriter les différentes formes d'expression artistique et musicale.

Lors d'une visite sur le site, en compagnie du directeur général de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) Samir Thaalbi, le ministre a suivi un exposé technique détaillé sur les travaux de restauration de cet édifice, construit à la fin du XIXe siècle et acquis en 2017 par l'ONDA.

S'adressant aux responsables du bureau d'études chargé du projet ainsi qu'aux superviseurs des travaux de restauration, avec l'accompagnement technique de l'Agence nationale de gestion des réalisations des grands projets de la culture (ARPC), relevant du mi-



nistère, M. Ballalou a souligné "la nécessité de livrer le projet dans les délais impartis, fixés pour le mois d'octobre 2026". Dans une déclaration à la presse, le ministre a affirmé que la "Maison des artistes", dont l'ouverture est prévue dans 16 mois, sera un espace de rencontre pour les artistes et un centre de rayonnement artistique de la Casbah

sables du projet à associer les étudiants de l'Ecole nationale supérieure de conservation et de restauration des biens culturels (ENCRBC) à Tipaza afin de leur permettre d'acquérir de l'expérience dans ce domaine. Pour sa part, M. Thaalbi a rappelé que le "Palais El Menzah" a été acquis en 2017 par l'ONDA, qui l'a initialement exploité pour organiser des séances musicales visant à préserver le patrimoine populaire". Il a souligné qu'une fois les travaux de restauration achevés en 2026, cet espace contribuera au soutien de l'activité artistique et culturelle dans la capitale".

## SÉTIF

### Ouverture de la 8ème édition "Fouara Show"

La huitième édition de la manifestation culturelle "Fouara Show", dédiée à la figure du théâtre le défunt Abdelmalek Boussahel, s'est ouverte lundi après-midi au théâtre communal Hassan Belkiredd de Sétif.

En marge de la cérémonie d'ouverture qui a vu la présentation de plusieurs spectacles one-man-show, le directeur de la manifestation, Djamel Laabidi, a indiqué que cet événement artistique est organisé par l'association locale "Ibdaa oua tamayouz" en coordination avec l'APC de Sétif et l'office communal de la culture et du tourisme.

De son côté, Khaled Mehnaoui, directeur de l'office communal de la culture et du

tourisme, qui finance cette manifestation, a estimé que la tenue pour la 8ème année de cette manifestation traduit les efforts de soutien continu de l'Etat aux activités culturelles, espérant que cette rencontre favorise l'émergence de nouveaux talents artistiques de théâtre qui connaît un large public.

Les férus du 4ème art assistent durant quatre jours à la présentation de 10 spectacles one-man-show, dont les shows professionnels "Ennaoura" de Kamel Bouakaz et "Moins cinq" de Toufik Mezaache.

La compétition officielle de "Fouara Show" met en lice huit spectacles d'artistes amateurs qui rivaliseront pour les prix des trois

meilleurs spectacles. La seconde journée verra l'organisation d'une conférence sur "le monologue, le monodrame et le one-man-show" animée par le linguiste de l'université Sétif-2, Lamine Bentoumi.

La cérémonie d'ouverture, qui a donné lieu à un hommage rendu à plusieurs artistes, s'est déroulée en présence de plusieurs figures dont le directeur local de la culture et des arts, Farouk Houibi, le directeur du théâtre régional de Tizi ouzou, Abderrahmane Zaaboubi, la scénariste Abla Belaamri, les artistes Amri Kaouane et Toufik Cherbel et le directeur de l'office des établissements de jeunes, Nacer Fadli.

## MÉDÉA

### Coup d'envoi de la 15e édition du Festival national du théâtre comique

Le coup d'envoi de la 15e édition du Festival national du théâtre comique (Fntc), qui s'étiendra jusqu'au 4 juillet, a été donné, lundi soir, à la maison de la culture Hassan-El-Hassani de Médéa, en présence de comédiens, d'artistes, d'auteurs, ainsi que d'une foule nombreuse venue assister à cet évènement culturel.

S'exprimant à l'occasion de l'ouverture de cette manifestation, le commissaire du Festival national du théâtre comique, Saïd Benzergua a mis en exergue l'apport du 4e art dans la lutte pour l'indépendance du pays, citant le parcours exemplaire des pionniers du théâtre

algérien, tels que Maïhiddine Bechtarzi, Mohamed Touri, Hassan el-Hassani et tant d'autres comédiens qui "ont transformé le théâtre en une arme redoutable contre l'occupation", a-t-il indiqué.

A cette occasion, le ministre de la Culture et des Arts, Zouheir Bellalou, a salué, dans une lettre lue en son nom par le directeur du Théâtre national Maïhiddine Bechtarzi, Mohamed Yahiaoui, la lutte et le sacrifice des hommes de culture pour le recouvrement de l'indépendance de l'Algérie et leur rôle dans l'édification de l'Etat.

Il s'agit de "Wa akharen" (Enfin) du théâtre régional Abderrahmane Bouguermouh (Bejaia), "Ed-Doub" (Ours) produite par l'association "Massini" d'Adrar, "Khemis Ensa wa araba"

du théâtre comique est un acquis important pour la famille culturelle et s'est employé, à travers ses différentes éditions, à traduire les aspirations de la société", a ajouté le ministre, appelant les hommes de culture et des arts à "rester fidèle à la société et au pays".

Sept pièces théâtrales sont en lice pour décrocher la "Grappe d'Or" lors de ce festival placé sous le slogan "Médéa : 100 ans de théâtre".

Il s'agit de "Wa akharen" (Enfin) du théâtre régional Abderrahmane Bouguermouh (Bejaia), "Ed-Doub" (Ours) produite par l'association "Massini" d'Adrar, "Khemis Ensa wa araba"

(Cinq femmes et un chat) du théâtre régional Mustapha Kateb de Souk-Ahras, "Khoutoubate Kelb" (noce de chien) réalisée par la Maison de la culture et des arts de Jijel avec le concours de l'association "Tiziri".

Le commissariat du Fntc fait part aussi de la sélection des pièces "EL-Ain Bel Ain" (Oeil pour oeil) de l'association culturelle et de musique classique de Setif, "En-Nisf El-Akher" (L'Autre moitié) de l'association culturelle et du théâtre "El-Moutalale el waki" de Guelma et "El-Warta" (Embaras) de l'association "Chabab wa Fouounou" de la ville de Tablat (Médéa).

## KHENCHELA

### Le 2ème festival culturel national de la musique et de la chanson chaouies du 6 au 9 juillet

La 2ème édition du festival culturel national de la musique et de la chanson chaouies se tiendra à Khencela du 6 au 9 juillet prochains, annoncé, mardi, le commissaire de cette manifestation culturelle, Mohamed Alouani.

Placée sous le slogan "La chanson chaouie, une histoire glorieuse, une ère nouvelle", verra la participation de 11 artistes, et de 9 groupes et associations artistiques, a précisé le même responsable.

Il a ajouté que cette manifestation artistique sera marquée par l'organisation d'un concours auquel participeront une vingtaine de jeunes artistes des wilayas de Khencela, de Batna, d'Oum El Bouaghi, de Tébessa, de Biskra et de Souk Ahras, en lice pour s'adjuger les prix de cette manifestation artistique (chansons chaouies folkloriques et chansons chaouies modernes).

La cérémonie d'ouverture de cette édition, qui se tiendra au théâtre de plein air "Zoulkha Louadj", se déroulera en présence d'invités d'honneur parmi lesquels l'artiste Djamel Sabri, connu sous le nom de "Joe", et le chercheur en patrimoine chaoui, Mohamed-Salah Ounissi, avec des spectacles folkloriques présentés par les wilayas participantes et une chorégraphie intitulée "Terre des lions", en plus d'une prestation des enfants de l'école de musique de la maison de la culture Ali-Souaihi, a encore indiqué M. Alouani.

Selon le commissaire du festival, les quatre (4) galas au programme de cette 2ème édition seront organisés au théâtre de verdure de la cité "Chabors" avec la participation d'artistes locaux et nationaux de renom et ce, tous les soirs à partir de 21 h.

Parallèlement aux soirées artistiques, des séminaires scientifiques seront organisés au "Café culturel" de la maison de la culture Ali-Souaihi avec la participation de professeurs et de chercheurs en musique et chanson chaouies, ainsi que des ateliers pour jeunes artistes autour du "rôle des écoles musicales et de la culture dans la relance de la musique et de la chanson chaouies", animés par les professeurs Mokhtar Kaba, Djamel Roknia et Amir Maarouf.

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'INCHAD À CONSTANTINE

### Authenticité et innovation en clôture de la 11ème édition

La 11ème édition du festival culturel international de l'Inchad a été clôturée lundi soir au théâtre Mohamed-Tahar Fergani de Constantine dans une ambiance mêlant originalité et innovation.

La cérémonie de clôture qui s'est déroulée en présence d'un public nombreux a mis en vedette deux grands noms de l'art de l'Inchad soufi, en l'occurrence le tanzanien Yahya Bihaki et le bosnien Mustafa Isakovic, connu pour faire fusionner avec bonheur les traditions balkaniques et les mélodies spirituelles, le tout, au cours d'une soirée marquée par la créativité, la beauté du verbe et la splendeur de l'image.

Les deux mounchidine ont interprété un florilège de chants mystiques reflétant les traditions musicales de leurs pays et la diversité culturelle qui a caractérisé cette édition. Placée sous le slogan "Les voix de l'Inchad chantent l'Algérie glorieuse", le festival a vu la participation, depuis le 25 juin dernier, de 7 troupes locales et de 9 formations étrangères qui ont présenté des spectacles originaux, exprimant la profondeur de cet art et sa capacité à véhiculer les valeurs humaines et spirituelles.

Cet événement culturel a également donné lieu à l'organisation d'ateliers de formation destinés aux jeunes et aux personnes intéressées par cet art, ainsi qu'à des séminaires dédiés au rôle que peut jouer le chant soufi dans le patrimoine musical mondial et dans la promotion de la culture du dialogue et de la paix.

Le commissaire du festival, Abdellahi Louahouah, a déclaré à l'APS, que l'édition de cette année fut une "totale réussite en termes d'organisation et de contenu, et qui a drainé une assistance record, a donné un aperçu clair du degré d'attachement du public algérien à cet art ancestral".

La 11ème édition du festival était également "porteuse d'un message symbolique exprimant la capacité de l'art de l'Inchad à transcender les frontières, toujours au service des valeurs de beauté, de paix et de tolérance", a encore déclaré M. Louahouah.

## ORAN

# L'Université des sciences et de la technologie célèbre la sortie de sa première promotion de master en aéronautique

L'Université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran célèbre la sortie de sa première promotion d'étudiants en master d'aéronautique et de mécanique de l'aéronautique furtive, comptant huit étudiants, pour l'année universitaire 2024-2025, selon une source de cet établissement de l'enseignement supérieur.



La première soutenance des mémoires de fin d'études de cette promotion s'est tenue, dimanche dernier à la faculté de génie mécanique, tandis que les autres soutenances se dérouleront dans les prochains jours, précise la même source, qui ajoute que "tous les étudiants ont réalisé des projets de fin d'études individuels remarquables". Ce master en aéronautique constitue

une formation complète sur cinq ans, unique en Algérie, car intégrée avec la licence.

Il convient de noter que la spécialité aéronautique est également enseignée à l'Université de Blida, mais uniquement en licence, selon la même source.

La sortie de cette première promotion est considérée comme "une avancée importante dans le renforcement de l'enseignement supé-

rieur dans le domaine de l'aéronautique en Algérie", reflétant l'engagement de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran à former une nouvelle génération de cadres spécialisés capables de relever les défis technologiques du secteur.

Dans cette optique, l'université a entamé les démarches pour créer un département dédié à l'aéronautique, dans le but de renforcer l'offre

de formation, de dynamiser la recherche scientifique et d'encourager le développement de projets concrets tels que la conception de drones, de systèmes embarqués, et autres.

Il est à noter que l'Université "Mohamed Boudiaf" d'Oran a récemment acquis un simulateur de vol de pointe pour le laboratoire de recherche en aéronautique.

Cet outil offre aux étudiants une immersion proche de la réalité, propice à la formation pratique, aux projets innovants et à la recherche appliquée.

Grâce à ces investissements et réalisations, l'université ambitionne de devenir "un centre d'excellence dans le domaine de l'aéronautique aux niveaux régional et national", selon la même source.

## UNIVERSITÉ

# L'UFC lance la première plateforme nationale numérique de l'entrepreneuriat universitaire à distance

L'Université de la formation continue (UFC) "Chahid Didiouche Mourad", a annoncé lundi à Alger, le lancement de la première plateforme nationale numérique de l'entrepreneuriat universitaire à distance, en collaboration avec l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), a indiqué un communiqué de l'UFC.

Le directeur de l'UFC, Yahia Djaaferi a affirmé, à ce propos, que le lancement de cette plateforme qui offre des espaces numériques d'orientation des étudiants, "réflète une forte volonté d'activer la transformation numérique au sein de l'université et de fournir aux étudiants, des outils intelligents d'accompagnement à distance".

Pour sa part, le représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ahmed Mir, a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'orientation générale du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à "dynamiser le système de l'entrepreneuriat dans le milieu universitaire et à offrir des espaces numériques contribuant à l'orientation et à l'accompagnement des étudiants vers des projets prometteurs".

Dans le même contexte, la représentante du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Sandra Saibi, a affirmé que ces projets s'inscrivent dans le cadre de la vision du ministère de l'Economie de la connaissance, visant à "contribuer aux efforts visant à faire de l'université algérienne un générateur d'idées et d'initiatives innovantes", ajoute le communiqué.

Pour sa part, le Directeur général de la NESDA, Bilal Achacha, a souligné que cette plateforme constitue "un véritable atout offrant aux étudiants la possibilité d'intégrer avec un contenu diversifié et des services numériques spécialisés, ce qui est à même de renforcer les chances de leur réussite dans la création de leurs entreprises".

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

#### Ministère de la santé

**Wilaya De Blida**

**Etablissement Public Hospitalier De Blida**

**N°/4617/2025**

#### Avis De Recrutement

L'établissement Public Hospitalier De Blida annonce l'ouverture d'un concours de recrutement pour le poste ci-dessous :

Grade	Mode de recrutement	Conditions de participation	Spécialités	Nombre de postes
Ingénieur assistant niveau 02 en informatique	Sur titre	les candidats titulaires d'une licence	Informatique	01

#### Dossier doit comprendre :

- Demande manuscrite de participation
- 02 deux photos
- Copie conforme du Diplôme ( licence en informatique)
- Relevé de notes de toutes les années d'études
- Copie conforme de la carte nationale biométrique
- Fiche de renseignements pour la participation au concours sur titre
- attestation prouvant l'expérience professionnelle, (en dehors de la fonction publique, elle doit être accompagnée d'une attestation d'affiliation délivrée par la Caisse de Sécurité Sociale)

Le Dossier Du Candidat Doit Etre Envoyé à L'établissement Public Hospitalier De Blida Avenue Kritli Mokhtar Dans Un Délai Ne Dépassant Pas 15 Jours à Compter De La Date De Publication Du Présent Avis.

#### Observation :

Tout dossier non déposé dans un délai fixé ou incomplet ne sera pas pris en considération

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

#### WILAYA DE TIMIMOUN

#### DAIRA DE TINERKOUK

#### COMMUNE DE TINERKOUK

## Mise en demeure n°01

- Vu le marché N°12/2024 approuvé en date du : **20/10/2024** relatif à l'opération : **Réhabilitation des routes communales**. et ODS N°57/2024 approuvé en date du : **20/10/2024**.

- Vu l'absence de reprise des travaux sur site de projet pour remédier au retard des travaux, sous prétexte de ne pas obtenir de permis d'exploitation de tuf site **commune de TINERKOUK**.

- SARL SOGTC société de grand travaux et commerce "BOURZIG WALID" dont le siège social : local N°01 rue CHEGUVARA BENI TOUR LOT 39 GP58 commune OUARGLA wilaya OUARGLA. Titulaire du marché N°12/2024 approuvé en date du : **20/10/2024** relatif à l'opération : **Réhabilitation des routes communales**.

Nous vous donnons le première mise en demeure d'invitation de reprise des travaux et à accélérer le rythme de réalisation, et ce dans un délai maximum de **08 jours**, après quoi les procédures de résiliation vous seront appliquées l'**article 10** de clauses administratives générales de ce marché.

# Programme de la soirée

TF1 20:10

*Jurassic Park*

Sur une île reculée au large du Costa Rica, le rêve d'un milliardaire excentrique, John Hammond (Richard Attenborough), prend vie : recréer un parc d'attractions peuplé de dinosaures, ces créatures préhistoriques redécouvertes grâce à une technologie révolutionnaire de clonage. Des scientifiques de pointe ont réussi à extraire du matériel génétique à partir de gouttes de sang prélevées dans des moustiques fossilisés, ce qui leur a permis de donner naissance à diverses espèces de dinosaures.

france 2 20:10

*Le Premier venu*

Résumé *Le Premier venu*  
Gina (Claire Keim), présentatrice de la minute hippique et héritière de la célèbre marque de poivres Duval, est sur un nuage. Dans dix jours, elle doit épouser Mathieu (Laurent Cappeluto), son compagnon de douze ans et professeur de mathématiques respecté à l'université. Cependant, tout bascule lorsque Mathieu la quitte brutalement sans explication. Dévastée et perdue, Gina se retrouve à remettre en question sa valeur et son bonheur. Sa meilleure amie, Sara (Baya Kasmij), lui prodigue un conseil audacieux : renouer avec sa confiance en elle en passant la nuit avec le premier venu qui se présente à sa porte.

france 3 20:10

*Le village préféré des Français*

Dans cette nouvelle édition, Stéphane Bern reprend l'exploration des territoires français pour révéler des villages d'une magnificence et d'une opulence remarquables. Quarante localités participent à cette nouvelle édition, représentant chaque région de France, de Saint-Antoine-l'Abbaye en Auvergne-Rhône-Alpes à Saorge en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces bourgs rivalisent par leurs attraits patrimoniaux, gastronomiques et artisanaux.

CANAL+ 20:06

*Jamel Comedy Club Saison 14 - Épisode 1*

La 14e saison du *Jamel Comedy Club*, JCC pour les habitués, ne change pas sa recette gagnante : des humoristes en devenir qui viennent tester leurs sketches devant un public chauffé à blanc. Avec la bienveillance de Jamel Debbouze, mais aussi la présence de Booder, les jeunes pousses de l'humour peuvent croire en leurs chances.

M6 20:10

*Top chef Saison 16 - La Finale*

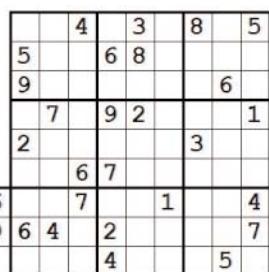
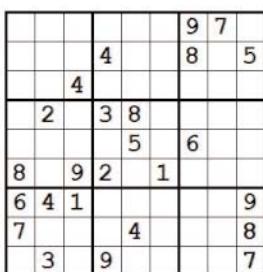
Une finale unique en son genre attend Quentin et Charlie, les deux derniers candidats de cette saison exceptionnelle. En effet, dès le lendemain de la révélation du gagnant, ce dernier ouvrira les portes de son propre restaurant éphémère. C'est dans ce même lieu que se déroule la finale, pour laquelle 30 chefs de renom ont fait le déplacement afin d'électre le gagnant de cette saison 16. Heston Blumenthal, Gérald Passedat, Christopher Coutanceau, Arnaud Donckele ou encore Jérôme Banctel : jamais *Top Chef* n'avait réuni autant de chefs étoilés.

## Jeux

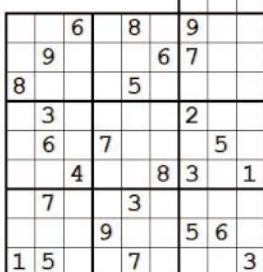
### Samouraï-Sudoku N°2760

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



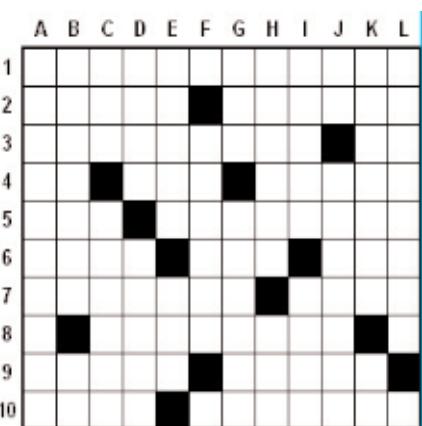
Horizontalement:  
Verticalement:



Zenreurs

- 1-Utile en situation difficile  
2-Matière vitreuse - Faire une copie solide  
3-Acrobatie - Petit fer  
4-Coordination - Croqueuse de pomme - Matières de bâtrau  
5-Aber - Vraiment pas fixées  
6-Crut sans vérifier - Bastide - Septième en Grèce  
7-Propre à une organisation mondiale - Ménéral  
8-Partisan d'un état juif  
9-Belles compétitions - Changera de peau  
10-Partie d'une grande question - Verrouillé

### Mots croisés N°2760



## *Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1460*

## Solution

Sudoku n°2760

1	8	2	5	3	6	9	7	4
3	6	7	4	9	2	8	1	5
9	5	4	1	7	8	2	3	6
5	2	6	3	8	4	7	9	1
4	1	3	7	5	9	6	8	2
8	7	9	2	6	1	5	4	3
6	4	1	8	2	7	3	5	9
7	9	5	6	4	3	1	2	8
2	3	8	9	1	5	4	6	7
8	7	3	1	6	4	9	5	2
				5	4	6	2	9
				2	9	1	5	7
8	7	3	1	6	4	9	5	2
5	4	6	2	9	3	7	1	8
				2	9	1	5	7
8	7	3	1	6	4	9	5	2
5	4	6	2	9	3	7	1	8
				2	9	1	5	7
2	4	6	3	8	7	9	1	5
3	9	5	1	4	6	7	8	2
8	1	7	2	5	9	6	3	4
5	3	8	4	9	1	2	7	6
9	6	1	7	2	3	4	5	8
7	2	4	5	6	8	3	9	1
6	7	2	8	3	5	1	4	9
4	8	3	9	1	2	6	5	7
1	5	9	6	7	4	8	2	3

Mots Croisés n°2760

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	D	E	B	R	O	U	I	L	A	R	D	
2	E	M	A	I	L		R	O	U	L	E	R
3	V	O	L	T	I	G	E	U	R		F	E
4	E	T		E	V	E	P	O	I	L	S	
5	R	I	A		E	R	R	A	N	T	E	S
6	G	O	B	A	M	A	S	E	T	A		
7	O	N	U	S	I	E	N		I	R	A	I
8	N		S	I	O	N	I	S	T	E		S
9	D	U	E	L	S		M	U	E	R	A	
10	E	T	R	E		F	E	R	M	A	I	T

Grille géante n°1460

E	■	A	■	A	■	A	■	D	I	S
E	X	U	B	E	R	A	N	C	R	A
E	C	R	A	V	A	T	S	E	R	S
T	I	N	T	E	S	M	O	E	S	G
T	E	S	E	S	S	R	E	S	E	A
T	A	S	U	V	E	O	T	R	R	U
T	T	V	V	R	E	S	E	G	A	E
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
A	N	E	S	S	C	H	A	S	E	S
F	F	E	S	R	A	M	E	T	R	C
R	M	A	R	I	S	T	A	T	R	A
R	E	S	R	S	T	A	E	R	E	V
L	■	M	■	S	■	T	■	■	■	■
V	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
U	Q	U	E	S	T	C	N	T	P	E
U	R	I	N	T	S	O	N	S	E	L
V	E	A	I	T	S	D	A	S	E	F
V	R	A	C	I	E	U	I	V	E	S

## COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN Installation de la commission des athlètes

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a procédé hier à l'installation officielle de la Commission des athlètes, lors d'une cérémonie tenue au siège de l'instance à Alger, en présence de son président, Abderrahmane Hammad.

Cette nouvelle structure, désormais présidée par l'ancienne athlète, Zoubida Bouyacoub, s'inscrit dans la volonté affirmée du COA de renforcer la participation des sportifs dans le processus décisionnel et de faire entendre leur voix au sein du mouvement olympique national, indique un communiqué du COA.

La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général du COA, Kheireddine Barbari, du conseiller Ali Zaatar ainsi que du directeur des sports, Yacine Arab.

Composée d'une élite de sportifs algériens aux parcours reconnus, la Commission des

athlètes aura pour missions principales de représenter les intérêts des athlètes, formuler des recommandations sur les questions les concernant (préparation, santé, encadrement), promouvoir les valeurs olympiques telles que le fair-play et l'excellence, et soutenir des programmes de développement au bénéfice des sportifs, précise la même source.

Dans son allocution, M. Hammad a souligné que cette initiative s'inscrit dans la vision stratégique de l'olympiade 2025-2028, placée sous le mot d'ordre : "L'excellence est notre mission". Le président du COA a également déclaré que "la voix



des athlètes est l'essence même du mouvement olympique", ajoutant que "l'installation de cette commission traduit concrètement notre conviction que les sportifs sont des partenaires essentiels dans la construction de l'avenir du sport algérien".

### TOURNOI INTERNATIONAL DES ÉCHECS JEU CLASSIQUE Début des épreuves à Sidi Bel-Abbes



Les épreuves du tournoi international des échecs jeu classique ont débuté, lundi à l'Ecole régionale des sports de Sidi Bel-Abbes. Cette manifestation sportive de cinq jours, organisée par l'Association sportif "Ajyal" (Générations) de Sidi Bel-Abbes des échecs, en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs et la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, dans le cadre de la célébration du 63e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, enregistre la participation de 117 échiphiles dames et messieurs, dont cinq joueurs étrangers représentant la Palestine, la Turquie, le Ghana, l'Ouganda et le Zimbabwe. La direction de ce tournoi, homologué par la Fédération internationale des échecs (Fide), est assurée par l'arbitre international Oukid Amine Fayçal, assisté de trois arbitres fédéraux. La manifestation sportive se déroule selon le système suisse en neuf rondes, à la cadence de 90 minutes plus de 30 secondes par coup joué, homologué par la Fédération internationale des échecs. En marge de la compétition, des visites guidées aux sites pittoresques et historiques de Sidi Bel-Abbes seront organisées, offrant aux participants l'occasion de découvrir la richesse culturelle de la région.

### RUGBY - COUPE D'AFRIQUE 2025 La sélection nationale en scène à Alger



La sélection algérienne (seniors/messieurs) de rugby est en regroupement depuis dimanche à Alger, en prévision de l'édition 2025 de la Coupe d'Afrique, qui débutera le 8 juillet à Kampala City (Ouganda). Une compétition qualificative au prochain Mondial de la discipline, prévue en 2027 en Australie, et qui figure parmi les principaux objectifs du 15 national. Mais pour cela, il devra commencer par passer l'obstacle Ivoirien dès les quarts de finale, puis affronter en demi-finale le vainqueur de l'autre match, entre la redoutable équipe de la Gambie et du Sénégal. Selon le staff technique national, ce dernier regroupement à Alger "permettra aux rugbymen algériens d'apporter les derniers réglages à leur préparation", avant de s'envoler vers la capitale ougandaise.

### HANDISPORT - PARA-ATHLÉTISME Début des épreuves du championnat d'Algérie de para-athlétisme à Oran

Les épreuves du championnat d'Algérie de para-athlétisme (dames et messieurs) ont débuté, mardi au complexe olympique "Miloud Hadefi" d'Oran, avec la participation de 529 athlètes de 75 clubs du pays.

Organisé par la Fédération algérienne de handisport (FAH), en coordination avec la Ligue de la wilaya d'Oran de handisport (LOH) et la Ligue d'athlétisme oranaise, cette manifestation s'étale sur trois jours et comporte des courses et concours adaptés à différents types de handicaps.

Les épreuves qualificatives se dérouleront durant les matinées, alors que les

finales de tous les concours sont prévues pendant les après-midi. Le délégué technique du Comité international paralympique (IPC), le Ghanéen Okry Christophe Nonvignon, chargé d'évaluer l'organisation et la qualité technique de la compétition est présent à Oran pour la circonstance.

Il a déclaré, en marge du coup d'envoi de la compétition que "les hautes performances obtenues par les athlètes participant à ce championnat seront comptabilisés dans le classement mondial de l'IPC", en vue du championnat du monde, du 26 septembre au 5 octobre 2025 à New Delhi en Inde. Pour sa part



le Directeur technique national (DTN), Salim Boudebba a fait savoir que ce championnat, inscrit dans le cadre du programme de la fédération, "est intégré au calendrier du comité paralympique international (IPC). De ce fait, il constitue une opportunité pour nos athlètes présents de se distinguer et de viser une place pour New Delhi", a ajouté le DTN. Tous les internationaux sont présents à Oran, à l'exception de la championne paralympique Nassima Saïfi, autorisée à disputer le Grand Prix d'Olomouc (30 juin - 2 juillet) en République tchèque.



### WIMBLEDON 2025 Daniil Medvedev tombe d'entrée

Le Russe Daniil Medvedev, ex-N.1 mondial et double demi-finaliste sortant, a été éliminé dès son entrée en lice.

L'actuel 9e au classement ATP, lauréat de l'US Open en 2021 et récent finaliste du tournoi, a été battu par le 64e joueur mondial, le Fran-

çais Benjamin Bonzi, qui s'est imposé 7-6 (7/2), 3-6, 7-6 (7/3), 6-2. Medvedev n'avait jamais perdu au premier tour de Wimbledon lors de ses six participations précédentes.

Il enchaîne les désillusions en Grand Chelem: le Russe s'était fait éliminer dès le premier tour en mai

à Roland-Garros, et au deuxième tour en janvier à l'Open d'Australie.

Vainqueur lundi de son deuxième top 10, Bonzi affrontera au deuxième tour le Tchèque Vit Korda (78e) ou l'Australien Jordan Thompson (44e).

APS

## LIGUE 1 MOBILIS 2025-2026 Ouverture du mercato estival

L'ensemble des 16 clubs composant la Ligue 1 professionnelle de football pour la saison 2025-2026, pourront dès mardi 1er juillet 2025 enregistrer leurs nouvelles recrues, à l'occasion de l'ouverture officielle du mercato estival, qui s'étalera jusqu'au 31 août prochain.

Contrairement à la saison dernière, aucune nouvelle recrue n'a été officiellement annoncée, même si plusieurs formations, notamment les mieux loties, ont entamé les pourparlers avec leurs cibles, avant même la fin du championnat.

S'il y a un joueur dont le nom circule depuis quelques jours sur le marché des transferts, c'est le défenseur de l'Olympique Akbou, Younes Abdelhak Ouassa (26 ans), convoité par la JS Kabylie et le CR Belouizdad. Le champion d'Algérie 2024-2025 le MC Alger aurait trouvé, quant à lui, un accord avec le gardien in-

ternational Alexis Guendouz, dont l'aventure avec le club iranien de Persepolis a pris fin.

Le CR Belouizdad, troisième au classement final du championnat, n'est pas en reste, puisqu'il a noué les premiers contacts avec ses futurs éventuels recrues avant même la fin du championnat.

Toutefois, le club de Laâquia espère passer à l'action après le déroulement de la finale de la Coupe d'Algérie, prévue samedi prochain face à l'USM Alger, au stade Nelson-Mandela (17h00).



Le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad, l'USM Alger ou encore le CS Constantine, se positionnent dans le haut de l'échelle, et sont considérés comme les plus huppés, capables d'attirer n'importe quel joueur. Pour rappel, le coup d'envoie de la saison 2025-2026 sera donné le 21 août prochain.

## TOURNOI DE FOOTBALL DE PROXIMITÉ Lancement de la 27e édition d'«Eté-foot» à Oran



Le traditionnel tournoi de football de proximité "Eté-foot" de l'association sportive la Radieuse, a débuté lundi soir au complexe sportif Reguig-Abdelkader à El-Othmania (Oran), dans une ambiance festive et en présence de personnalités sportives.

L'édition "Eté-foot 2025", à laquelle participent 750 joueurs évoluant au sein de 65 équipes des catégories seniors, juniors et cadets, en provenance de différentes régions du pays, a débuté par un match d'exhibition réunissant une pléiade d'anciens internationaux algériens menés par le ballon d'or, Lakhdar Belloumi.

Avant le coup d'envoi, une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes du récent tragique accident survenu le samedi 21 juin au stade du 5 juillet. Organisé dans le cadre de l'animation sportive par l'association sportive "La Radieuse" d'Oran, ce tournoi regroupe des équipes de quartiers des catégories seniors, U16 et U18 venues de diverses régions du pays et rassemble un grand nombre de citoyens et de touristes qui visitent Oran chaque

année. L'association sportive La Radieuse, dirigée par Kada Chafi, a réuni toutes les conditions logistiques nécessaires pour que ce tournoi se déroule dans de bonnes conditions et créer un climat de fraternité et de joie durant les soirées d'été, comme elle le fait depuis sa première édition qui remonte à l'année 1997.

L'important est que cette manifestation reste un événement sportif important et une expérience capable d'être imitée au niveau national afin d'encourager nos jeunes et nos enfants à pratiquer des sports et à rester à l'écart des maux sociaux", a souligné Kada Chafi.

## COUPE D'ALGÉRIE 2025 (FINALE USMA-CRB) 20.000 billets en vente mercredi



Vingt mille billets (20.000) ont été réservés pour la finale de la Coupe d'Algérie de football 2025, prévue le samedi 5 juillet au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00) entre l'USM Alger et le CR Belouizdad, et seront mis en vente mercredi, a indiqué le CRB, mardi dans un communiqué. « 20.000 billets seront mis en vente pour la finale, répartis équitablement entre les deux clubs, 50 % chacun. La vente des billets est programmée pour mercredi, en ligne via la plateforme numérique « DigiTicket », précise la même source, s'est qualifiée pour la finale en éliminant le MC El-Bayadh (1-0), au stade Miloud-Hadefi d'Oran, alors que l'USM Alger, dont il s'agit de la première finale depuis 2013, a éliminé son voisin l'USM El-Harrach (1-0, après prolongation), au stade olympique du 5-Juillet.

## ACCIDENT DU STADE 5-JUILLET Réduction de 25% du nombre de supporters dans les stades



Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni, lundi, a décidé de réduire de 25% le nombre des supporters présents dans les stades, tout en maintenant sa décision d'interdire le déplacement pour les fans des équipes visiteuses au moins jusqu'à la fin de la phase aller du championnat. Ces décisions sont prises par l'instance fédérale suite à l'accident du stade 5-Juillet, ayant coûté la vie à quatre supporters du MC Alger et causé plus 80 blessés. Avant le début de la réunion qui s'est tenue sous la présidence du pré-

ident de la FAF, Walid Sadi et en présence des membres de son bureau, une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes de l'accident du stade du 5 juillet. Outre ces décisions, le

président de la FAF a donné "des instructions pour le suivi strict de la réhabilitation des différents stades, dans la perspective de les homologuer en vue de la nouvelle saison 2025-2026".

## FOOTBALL FÉMININ Début du Festival national féminin des jeunes catégories U13 à Oran

Le Festival national de football féminin des jeunes catégories des moins de 13 ans a débuté, mardi à Oran, avec la participation de huit formations du pays. La rencontre inaugurale a opposé l'équipe de l'AS Jaouharat Canastel d'Oran à son homologue l'AS Oued Righ de Tougourt au stade "Ahmed Zabana" d'Oran, en présence de la présidente de la commission de développement du football féminin, Derradj Nedjma. Ce festival national de deux jours, qui s'inscrit dans le cadre de la politique du développement des jeunes talents, permettra de mettre en lumière les jeunes

joueuses prometteuses de huit formations du pays, à savoir le CS Constantine, la JS Kabylie, le FC Béjaia, le CF Akbou, l'AS Oued Righ Tougourt, l'ASDF Tiaret, l'ASJ Canastel et le MC Oran. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de détection des talents et de la formation du premier noyau de l'équipe nationale fémini-

APS

## EURO2025-DAMES

# L'Euro féminin de 2025 en passe de battre tous les records

L'Union européenne de football (UEFA) a annoncé hier que 600.000 billets ont déjà été vendus pour l'Euro féminin de 2025, dont le coup d'envoi est prévu mercredi en Suisse, ce qui représente un nouveau record pour la compétition.

En 2022, pendant le précédent Euro en Angleterre, 574.875 billets avaient été vendus, ce qui représentait déjà un record pour la compétition continentale féminine, loin devant les 247.041 spectateurs de l'édition 2017 aux Pays-Bas. "L'un de nos principaux objectifs était de vendre tous les billets pour l'événement.

Je me souviens comment les gens ont ri lorsque nous avons fixé cet objectif, mais il est en train de devenir réalité", a déclaré lundi la responsable du foot féminin à l'UEFA, Nadine Kessler. "Nous avons fixé cet objectif parce que pour nous, c'est le signe le plus important de la croissance et du développement.

Déjà, 22 matchs (sur 34) sont à guichets fermés, et 600.000 billets vendus au total et ce, sans

match d'ouverture à Old Trafford (Manchester) ni finale à Wembley (Londres)", a poursuivi Kessler, évoquant le dernier Euro qui s'est déroulé en Angleterre.

Avec 87.192 spectateurs réunis à Wembley en 2022, la finale Angleterre-Allemagne avait battu le record d'affluence pour un match de l'Euro, qu'il soit masculin ou féminin. Pour l'édition 2025, parmi les 600.000 billets vendus, 35 % ont été achetés à l'international, a précisé l'UEFA : "il y a déjà 61.000 supporters qui viennent d'Allemagne, 41.000 d'Angleterre, 16.000 de France, 15.000 des Pays-Bas et 5.000 des Etats-Unis", a précisé Kessler.

"Cela montre que nous avons tiré les bonnes leçons du tournoi en Angleterre en 2022 et que nous sommes en passe de battre



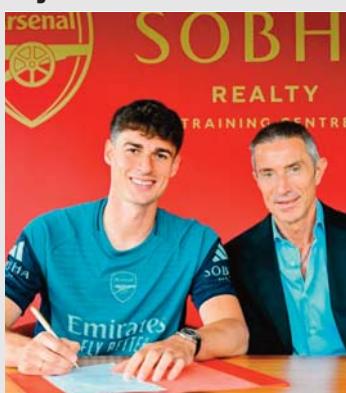
tous les records", a détaillé la responsable et ancienne joueuse allemande. Cette année en Suisse, l'UEFA distribuera 41 millions d'euros, une dotation plus que doublée par rapport au

précédent Euro, mais nettement inférieure encore à la dotation de l'Euro masculin l'été dernier (240 millions d'euros). Dans le détail, l'équipe gagnante percevra jusqu'à 5,1 mil-

lions d'euros, contre 2,085 millions pour les Anglaises championnes d'Europe en 2022, alors que chacune des 16 sélections participantes touchera au minimum 1,8 million d'euros.

## TRANSFERTS - PREMIER LEAGUE ANGLAISE

### Le gardien espagnol Kepa Arrizabalaga rejoint Arsenal



Le gardien de but international espagnol Kepa Arrizabalaga, a rejoint Arsenal, a annoncé le club vice-champion d'Angleterre de football, mardi dans un communiqué. Selon plusieurs médias britanniques, Kepa (30 ans) s'est engagé pour trois ans. Le portier disposait d'une clause libératoire estimée à 5 millions de livres (5,9 millions d'euros environ) dans son contrat avec Chelsea, qui courrait encore jusqu'en 2026. International à 13 reprises avec la "Roja" et vainqueur de la Ligue des nations en 2023, Kepa arrive avec un palmarès garni : Ligue des champions, Ligue Europa, Supercoupe d'Europe et Mondial des clubs remportés avec les Blues, ainsi qu'un doublé Ligue des champions-Supercoupe d'Espagne conquise en 2024 à la faveur de son prêt au Real Madrid. Il sort d'une saison complète à Bournemouth (35 matchs) où il était également prêté. A Arsenal, il devrait être en concurrence avec son compatriote David Raya, actuel gardien N.1. Le portier espagnol reste le gardien de but le plus cher de l'histoire depuis son transfert à Chelsea en 2018 pour environ 80 millions d'euros en provenance de la formation espagnole de l'Athletic Bilbao.

## MONDIAL DES CLUBS

### Fluminense sort l'Inter Milan (2-0) et rejoint les quarts

L'Inter Milan a été éliminé lundi à Charlotte (Etats-Unis) dès les huitièmes de finale du Mondial des clubs par Fluminense (2-0), qui affrontera en quart Manchester City ou Al-Hilal.

Le club brésilien a ouvert le score dès la 3e minute grâce à une tête de German Cano, qui a profité de la passivité de la défense lombarde pour catapulter le ballon entre les jambes du gardien Yann Sommer. Vaillante dans les duels face au pressing adverse étouffant en fin de match, sui-



vant l'exemple de son gardien vétérane de 44 ans Fabio, l'équipe carioca a tenu et réussi le break dans le temps additionnel grâce à Hercules Pereira qui a ajusté Sommer d'une frappe croisée à l'entrée de la surface (90e+3).

Le vainqueur de la Copa

Libertadores en 2023 sera opposé en quart de finale au club anglais de Manchester City ou aux Saoudiens d'Al-Hilal, qui se déporteront dans la nuit de lundi à mardi (03h00) à Orlando.

Les "Nerazzurri", désormais entraînés par Cristian Chivu qui a succédé à Simone Inzaghi, quittent pré-maturément la Coupe du monde des clubs au terme d'une saison où ils ont été vice-champions en Italie et en Europe mais n'ont remporté aucun trophée.

### Manchester City éliminé en 8<sup>e</sup> de finale par Al-Hilal (4-3 a.p.)

Manchester City, pourtant un des favoris pour le titre, a été éliminé dès les 8es de finale du Mondial

des clubs, battu 4-3 après prolongation par Al-Hilal dont la présence à ce stade de la compétition

était déjà une surprise, lundi à Orlando.

Le Brésilien Marcos Leonardo a été

l'auteur d'un doublé, au prochain tour vendredi, toujours à Orlando, la formation brésilienne de Fluminense.

## Les résultats des huitièmes de finale

Les résultats des huitièmes de finale du Mondial des clubs, qui s'achèvent le 13 juillet aux Etats-Unis dans une formule inédite élargie à 32 clubs, à l'issue des matches joués lundi. Les 32 équipes en lice étaient réparties en huit groupes de quatre. Les deux premiers de chaque groupe se sont qualifiés pour les huitièmes de finale (hormis à heure d'Algier, GMT+1). Les clubs qualifiés pour les quarts de finale précédent du signe (+).

### Résultats des huitièmes de finale

#### Samedi 28 juin (+)

Palmeiras - Botafogo 1 - 0 (ap)  
Lundi Benfica - (+) Chelsea 1 - 4 (ap)

#### Dimanche 29 juin (+)

Paris SG - Inter Miami 4 - 0  
Flamengo - (+) Bayern Munich 2 - 4  
30 juin : Inter Milan - (+) Fluminense 0 - 2

Mardi 1er juillet (03h00 à Orlando) : Manchester City - (+) Al Hilal 3 - 4 (ap)  
(21h00 à Miami) : Real Madrid - Juventus Turin

**Mercredi 2 juillet (03h00 à Atlanta) :**  
Borussia Dortmund - Monterrey.

#### Les quarts de finale :

(4 juillet, 21h00) : Match 57 : Fluminense - Al-Hilal, à Orlando

(5 juillet, 03h00) : Match 58 : Palmeiras - Chelsea, à Philadelphie

(5 juillet, 18h00) : Match 59 : Paris SG - Bayern, à Atlanta

(5 juillet, 22h00) : Match 60 : Real Madrid ou Juventus Turin - Borussia Dortmund ou Monterrey, dans le Grand New York.

#### Les demi-finales :

(8 juillet, 21h00) : v M57 - v M58, dans le Grand New York

(9 juillet, 21h00) : v M59 - v M60, dans le Grand New York.

#### Finale :

Le 13 juillet à 21h00 au MetLife Stadium, dans le Grand New York.

APS

## FULHAM TÈTE A CHOISI DE RESTER

Initialement en fin de contrat cet été et même un temps attendu à Everton, le latéral droit Kenny Tete (29 ans, 22 matches en Premier League pour la saison 2024-2025) reste finalement à Fulham. Ce mardi, le Néerlandais a officiellement prolongé son bail jusqu'en juin 2028, avec une année supplémentaire en option, en faveur des Cottagers.

## NAPLES

## LA JUVENTUS PENSE AUSSI À OSIMHEN

De retour à Naples après son prêt d'une saison à Galatasaray, Victor Osimhen (26 ans, 37 matches et 35 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) ne connaît toujours pas l'identité de son futur club. Comme le rapporte le journaliste Gianluca Di Marzio, la formation italienne ne compte plus sur l'international nigérian et cherche activement une porte de sortie.

Outre Liverpool, Al Hilal et le club stambouliote, déjà prêt à prolonger l'aventure, la Juventus s'est invitée dans le dossier et a entamé des discussions pour attirer un attaquant de calibre mondial. Problème : la Vieille Dame doit d'abord régler le dossier Dusan Vlahovic, toujours décidé à aller au bout de son contrat, ce qui bloque toute arrivée. En parallèle, Jonathan David, libre, reste aussi sur les tablettes turinoises.

## BARCELONE ANSU FATI PRÊTE À MONACO

Dans une impasse au FC Barcelone, Ansu Fati (22 ans, 11 apparitions toutes compétitions pour la saison 2024-2025) va tenter de relancer sa carrière à Monaco. Ce mardi, le club princier a officialisé l'arrivée en prêt pour une saison de l'attaquant espagnol, avec une option d'achat fixée à 11 millions d'euros. Considéré comme le grand successeur de Lionel Messi à ses débuts, Fati, qui a prolongé d'une année avec le champion d'Espagne, sort d'une nouvelle saison délicate en Catalogne après un prêt mitigé à Brighton en 2023-2024. Sur le Rocher, il espère retrouver du temps de jeu et la confiance aux côtés de Paul Pogba ou Eric Dier, également recrutés sur ce mercato estival.



## BOURNEMOUTH SEMENYO BLINDÉ !

Bournemouth a réussi à résister pour l'ailier Antoine Semenyo (25 ans, 37 matches et 11 buts en Premier League pour la saison 2024-2025) ! Pisté avec insistance par Tottenham sur ce mercato d'été malgré un prix de départ fixé à 82 millions d'euros, l'international ghanéen a été officiellement verrouillé par les Cherries ce mardi. En effet, l'ancien joueur de Sunderland a signé un nouveau contrat jusqu'en juin 2030 avec le récent 9e de Premier League.

## VILLARREAL EVERTON VA BIEN S'OFFRIR BARRY

Everton va réussir son coup pour l'attaquant de Villarreal Thierno Barry (22 ans, 35 matches et 11 buts en Liga pour la saison 2024-2025) ! Actif pour recruter le Français sur ce mercato d'été, les Toffees vont parvenir à boucler cette opération, selon les informations du journaliste du média Relevo Matteo Moretto ce mardi.

Si les détails de ce transfert n'ont pas fuité, le club anglais devrait payer la clause libératoire, fixée à 40 millions d'euros, de l'ex-joueur du FC Bâle. Malgré la qualification de Villarreal pour la prochaine édition de la Ligue des Champions et un contrat jusqu'en juin 2029, Barry a donc cédé aux sirènes d'Everton, récent 13e de Premier League.

## MAN CITY GUARDIOLA CONFIANT POUR LA SUITE

Alors qu'une autoroute vers la finale lui tendait les bras, Manchester City s'est fait surprendre par Al Hilal (3-4 ap) ce mardi en 8es de finale de la Coupe du monde des clubs. Malgré l'élimination, le coach citizen Pep Guardiola se veut confiant pour l'avenir.

"J'ai vu beaucoup de bonnes choses que je n'avais pas vues auparavant, notamment les relations entre les joueurs et le staff. J'ai senti que nous étions heureux ici et les séances étaient vraiment bonnes. Mais le niveau ici est tellement élevé, a confié le manager espagnol en conférence de presse.

Nous aurions adoré continuer, on ne peut jouer le tournoi que tous les quatre ans et nous sentions que l'équipe pouvait réussir quelque chose, mais nous rentrons à la maison. Il est temps de nous reposer, y compris mentalement, en vue de la saison prochaine."

Les Skyblues reprendront la compétition dans six semaines à l'occasion d'un déplacement à Wolverhampton, lors de la première journée de Premier League.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL

**DK NEWS**

Directeur général

**Benzine Lamine**

Gérant

**Faycal Laouar**

Directeur de rédaction et publication

**Dif Abdelhamid**

RÉDACTION ADMINISTRATION

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 >

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## 4<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT Le Premier ministre rencontre à Séville le président du gouvernement espagnol

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a rencontré, en marge des travaux de la 4<sup>e</sup> Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), le président du gouvernement espagnol, M. Pedro Sanchez, qui l'a chargé de transmettre ses salutations au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le remerciant d'avoir honoré l'invitation à participer à cette conférence à un haut niveau.

A cette occasion, M. Sanchez a souligné sa volonté d'œuvrer de concert au renforcement des relations



bilatérales dans divers domaines, en particulier dans la conjoncture internationale actuelle.

### Le Premier ministre s'entretient à Séville avec son homologue égyptien

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a eu, mardi, des entretiens bilatéraux avec le Premier ministre égyptien, M. Moustafa Madbouli, en marge de sa participation, en qualité de représentant du président de la République. M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux de la 4<sup>e</sup> Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), qui se tient à Séville (Espagne).

Lors de la rencontre, les deux parties ont mis en avant la solidité des liens de fraternité unissant les deux peuples et pays frères et passé en revue l'état et les perspectives des relations de coopération bilatérale, mettant l'accent sur la nécessité d'une action

commune pour activer les mécanismes de coopération et renforcer le partenariat, notamment dans les domaines économiques, conformément à la vision stratégique des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère le président de la République arabe d'Egypte, M. Abdel Fattah Al-Sissi.

La rencontre a également porté sur diverses questions régionales et internationales d'intérêt commun, en particulier les derniers développements de la cause palestinienne et la situation à Ghaza, outre les efforts visant à rétablir la stabilité dans la région.

### ALGÉRIE - SUISSE

## M. Chaib reçoit le ministre suisse de la Justice et de la Police

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a reçu, lundi, le ministre de la Justice et de la Police de la Confédération suisse, M. Beat Jans qui effectue une visite de travail en Algérie, indiquant un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Lors de cette rencontre les deux parties se sont félicitées des relations d'amitié historiques unissant les deux pays et passé en revue l'état de la coopération bilatérale et les perspectives de la renforcer dans les domaines mutuellement bénéfiques, ajoute le communiqué.

En marge de la rencontre, les deux parties ont présidé la cérémonie de signature de la déclaration d'intention pour la création d'un mécanisme permanent d'échange autour des questions relatives à la migration en vue de partager et d'échanger les expertises et les meilleures pratiques dans ce domaine, précise la même source. Dans une déclaration à l'issue de la cérémonie de signature, M. Chaib a affirmé que cette déclaration, signée au siège du ministère des Affaires étrangères, "se veut une concrétisation tangible de l'une des principales recommandations de la réunion du dialogue algéro-suisse sur les questions liées à la migration, qui s'est tenue l'année dernière dans la capitale suisse, Berne".

"Il s'agit d'un document visant essentiellement à institutionnaliser ce dialogue en vue de partager et d'échanger les expériences et les meilleures pratiques concernant les questions relatives à la migration, à travers les dialogues, les rencontres périodiques et l'échange des différentes expériences réussies entre les deux pays", a-t-il ajouté.

Pour sa part, le ministre suisse de la Justice et de la Police, M. Beat Jans a mis en avant "la coopération étroite entre l'Algérie et la Suisse dans le domaine de la migration et de la coopération policière, les deux pays travaillant en tant que partenaires mus d'une volonté sincère de renforcer cette coopération, ce qui constitue une chose très positive".

### ALGÉRIE - MAURITANIE

## Le Président-directeur général de Sonatrach reçu par le Premier ministre mauritanien

Le Président-directeur général (P-dg) du groupe Sonatrach, M. Rachid Hachichi, a été reçu, lundi à Nouakchott (Mauritanie), par le Premier ministre mauritanien, M. Mokhtar Ould Diay, avec lequel il a évoqué les opportunités de coopération dans le domaine des hydrocarbures et de la pétrochimie, indique un communiqué du groupe public.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Amine Sid, s'inscrit dans le cadre de la visite de travail qu'effectue le P-dg de Sonatrach à la tête d'une importante délégation de cadres du groupe en Mauritanie.

M. Hachichi a affirmé que cette rencontre a été l'occasion de renforcer la volonté commune de hisser les relations économiques entre l'Algérie et la Mauritanie à des

niveaux supérieurs, à travers des projets énergétiques stratégiques, mutuellement bénéfiques à même de contribuer au développement durable dans la région", selon les déclarations rapportées par le communiqué. La rencontre a porté, ajoute le P-dg de Sonatrach, sur la concrétisation du memorandum d'entente signé en janvier 2025, ainsi que sur les perspectives de coopération dans le domaine de la production d'en-grais, un secteur dans lequel Sonatrach dispose d'une grande expertise afin de soutenir les capacités mauritanienes.

Avant cette audience, M. Hachichi avait eu des entretiens bilatéraux avec le ministre mauritanien de l'Energie et du Pétrole, Mohamed Ould Khaled, au siège du ministère, consacrés à l'examen des voies de renforcement de la coopération énergétique entre les deux pays, notamment dans les

domaines de l'exploration et de la production, en sus de la distribution des produits pétroliers et de la formation.

Tout en réaffirmant la solidité des relations bilatérales, le P-dg de Sonatrach a salué le niveau de coopération établie, notamment en ce qui concerne la formation des compétences mauritanienes au sein des installations de Sonatrach, rappelant à ce propos la réunion fructueuse tenue la veille avec les responsables de la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH), précise le document.

A cette occasion, M. Hachichi a renouvelé la disponibilité du groupe public à étudier les différentes opportunités d'investissement offertes sur le marché mauritanien, soulignant son engagement à élargir les domaines de partenariat et à approfondir la coopération dans les secteurs

## COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES CRIMES COLONIAUX DANS L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ

### M. Rebiga reçoit des représentants de la délégation nicaraguayenne

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, a reçu, mardi à Alger, le conseiller à la Présidence de la République du Nicaragua, chargé des affaires politiques et des relations internationales, M. Orlando José Tardencilla, et le membre de l'Assemblée nationale du Nicaragua, M. John Edison Hodgson Deerings.

La rencontre, tenue en marge du Colloque international sur les crimes coloniaux dans l'histoire de l'humanité, a permis de renforcer "la profondeur des relations historiques traditionnelles, l'amitié et la solidarité unissant les deux pays, ainsi que la convergence de leurs positions envers les causes justes".

A cette occasion, M. Rebiga a salué "la solidité des relations d'amitié et de coopération unissant les deux peuples, à la faveur de la volonté des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et le président de la République du Nicaragua, M. Daniel Ortega, et la coprésidente, Mme Rosario Murillo".

## AFFAIRES RELIGIEUSES

### Organisation de la deuxième rencontre de formation au profit des étudiants africains en Algérie

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a organisé, mardi à Alger, la deuxième rencontre de formation au profit des étudiants africains poursuivant leurs études dans les zaouïas, écoles coraniques et instituts algériens, visant à renforcer le rayonnement de l'Algérie dans son environnement africain et à diffuser les valeurs de modération et de juste milieu.

Président l'ouverture de cette rencontre, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatif au renforcement de la dimension africaine de l'Algérie et à la promotion des relations spirituelles et culturelles avec les pays du continent africain, à travers l'ancre de bases de coopération dans tous les domaines.

Cette rencontre s'inscrit également dans le cadre des efforts visant à diffuser les valeurs de modération et de juste milieu, issues du référent religieux national, ainsi qu'à former des élites religieuses qualifiées en mesure de transmettre un modèle spirituel et scientifique modéré. Il s'agit également d'une opportunité pour renforcer les liens entre les étudiants africains et consacrer le rayonnement de l'Algérie dans son environnement africain, au service des valeurs communes et du renforcement des passerelles de communication et de coopération africaines, ajoute le ministre.

De son côté, le sous-directeur de l'enseignement coranique et de la promotion des structures au ministère, M. Mohamed Dif a expliqué que le secteur veille, à travers cette rencontre, à mettre en avant l'intérêt majeur de l'Algérie à servir la profondeur africaine, précisant que la formation dispensée à ces étudiants s'articule autour de deux volet, le premier concerne "l'imamat", sanctionné par un diplôme d'imam délivré par les instituts nationaux de formation des cadres des affaires religieuses, et le deuxième porte sur l'enseignement du Saint Coran et les principes des sciences religieuses (charia). A noter que cette rencontre a été ponctuée par plusieurs conférences, notamment sur "l'enseignement coranique entre authenticité et modernité", "les perspectives de l'enseignement coranique en Afrique et les principaux défis à relever", et "les contributions du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs à l'enseignement coranique dans les pays africains".

d'intérêt commun. De son côté, le ministre mauritanien de l'Energie et du Pétrole a salué la qualité des relations entre les deux pays, se félicitant du niveau avancé de coopération en matière de formation. Il a, en outre, souligné l'importance d'ouvrir divers champs de coopération couvrant l'exploration, la commercialisation des produits pétroliers, ainsi que la coopération technique, exprimant son souhait de voir se poursuivre les visites réciproques et l'élargissement des domaines de coopération.

Cette visite reflète "la volonté de Sonatrach de renforcer la coopération avec ses partenaires en Mauritanie et de consolider son rôle d'acteur énergétique de premier plan, engagé en faveur du développement commun et de l'investissement durable", conclut le communiqué.